

OBSERVATOIRE DES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE LIEE A LA COVID-19

Juin 2022

Note : Cet Observatoire a pour objectif de mesurer les conséquences sanitaires et économiques de l'épidémie de Covid-19 en Principauté. Il a été mis en place en complément des rapports réalisés par l'IMSEE en novembre 2020 et janvier 2021.





Ainsi, cette publication présente chaque mois une analyse des données sanitaires, de mortalité et de natalité et est enrichie trimestriellement des données relatives à l'économie et à l'emploi en Principauté.

Pour cette édition :

- les données sanitaires sont arrêtées à fin mai 2022 ;
- les données de mortalité et de natalité sont arrêtées à mai 2022.
- les données relatives à l'économie et à l'emploi sont arrêtées à mars 2022.

DATES-CLÉS	4
1 DONNEES SANITAIRES	5
1.1 Indicateurs de suivi sanitaire de la Covid-19	5
1.2 Vaccination.....	12
2 MORTALITE ET NATALITE	16
2.1 Analyse des décès	16
2.3 Analyse des naissances.....	18
3 ÉCONOMIE.....	20
3.1 Chiffre d'affaires.....	20
3.2 Créations et radiations d'établissements	25
3.3 Hôtellerie	30
4 EMPLOI.....	32
4.1 Recours au dispositif de Chômage Total Temporaire Renforcé (CTTR)	32
4.2 Évolution de l'emploi salarié du secteur privé	34

DATES-CLÉS

	Mai	Juin
Monaco 	<p>-Le 9 : 11 946 cas confirmés de COVID-19 dont 57 décès.</p> <p>-Le 13 : fin de l'obligation du port du masque en intérieur. Il demeure toutefois obligatoire dans les établissements de santé, les structures d'hébergement pour les personnes âgées, ainsi que dans les transports publics, les taxis et les véhicules de grande remise pour toute personne à partir de 5 ans.</p> <p>-Le 30 : 12 186 cas confirmés de COVID-19 dont 57 décès.</p>	<p>-Le 4 : le port du masque dans les transports en commun n'est plus obligatoire.</p> <p>-Le 13 : 12 514 cas confirmés de COVID-19 dont 57 décès. Le même jour, modification des horaires du Centre d'appels COVID-19 en raison d'une sollicitation plus mesurée (de 9h à 17h).</p>
France 	<p>-Le 9 : 28 116 842 cas confirmés de COVID-19 dont 143 474 décès.</p>	<p>-Le 13 : 28 947 795 cas confirmés de COVID-19 dont 145 428 décès.</p>
Italie 	<p>-Le 1^{er} : Le masque reste en vigueur dans les écoles, les transports en commun, les cinémas, les salles de concert, les salles de sport jusqu'au 15 juin. Il ne sera plus obligatoire dans les entreprises (l'employeur pourra décider de le garder). Fin du pass sanitaire. La vaccination reste en place pour les plus de 50 ans, la police, les forces armées, le personnel scolaire et universitaire jusqu'au 15 juin et jusqu'au 31 décembre pour le personnel de santé, les maisons de retraite. Tourisme : plus besoin de remplir de formulaire.</p> <p>-Le 9 : 16 798 998 cas confirmés de COVID-19 dont 164 489 décès.</p>	<p>-Le 1^{er} : le pass sanitaire n'est plus demandé aux voyageurs arrivant en Italie.</p> <p>-Le 13 : 17 653 375 cas confirmés de COVID-19 dont 167 391 décès.</p>
Monde 	<p>-Le 8 : 11 579 263 039 doses de vaccin ont été administrées.</p> <p>-Le 9 : 515 192 979 cas confirmés de COVID-19 dont 6 254 140 décès.</p>	<p>-Le 7 : 11 854 673 610 doses de vaccin ont été administrées.</p> <p>-Le 13 : 532 887 351 cas confirmés de COVID-19 dont 6 307 021 décès.</p>

1 Données sanitaires

1.1 Indicateurs de suivi sanitaire de la Covid-19

Les données de suivi sanitaire de la Covid-19 sont arrêtées au 31 mai 2022. Elles proviennent du Département des Affaires Sociales et de la Santé qui regroupe les éléments issus de la Direction de l'Action Sanitaire, du Centre Hospitalier Princesse Grace, de la Cellule d'Enquête Épidémiologique, de la Cellule de Suivi à Domicile, de la médecine de ville, des officines de pharmacie, du Centre Scientifique de Monaco et des laboratoires d'analyses médicales.

Indicateurs de suivi de la Covid-19 pour les résidents de Monaco au 31 mai 2022

Nb de cas cumulés	12 216
<i>dont nb de recontaminations</i>	755
Part des résidents infectés	29,3%
Nb d'hospitalisations cumulées	519
Part d'hospitalisation sur le nb de cas cumulés	4,2%
Nb de cas en réanimations cumulés	61
Part de cas en réanimation sur le nb d'hospitalisations	11,8%
Part de cas en réanimation sur le nb de cas cumulés	0,5%
Nb de décès cumulés	57
Part de décès sur le nb de cas cumulés	0,5%

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Au 31 mai 2022, le nombre de cas cumulés depuis le début de l'épidémie atteint 12 216, incluant 755 recontaminations soit 6,2 % des cas. Ainsi, la part des résidents infectés s'établit à 29,3 %¹.

4,2 % des cas ont nécessité une hospitalisation, soit 519 cas au total, dont 61 en réanimation. La durée moyenne des hospitalisations² est de 12,7 jours au global et de 11,6 jours pour les patients n'ayant pas fait de séjour en réanimation.

Les 57 décès (29 hommes et 28 femmes) représentent 0,5 % des cas cumulés. L'âge moyen au décès est de 84,5 ans au global (83,4 ans pour les hommes et 85,7 ans pour les femmes). Plus des deux tiers des résidents décédés étaient âgés de 80 ans et plus. 14 décès concernent des personnes de nationalité monégasque.

Tableau 1. Indicateurs de suivi de la Covid-19 pour les résidents de Monaco par an (au 31 mai 2022)

	2020	2021	2022
Nombre de cas	875	4 292	7 049
Nombre d'hospitalisations	81	241	197
Nombre de réanimations	19	39	3
Nombre de décès	3	35	19
Âge moyen	46,2	39,7	39,4

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Au 31 mai 2022, 7 049 personnes ont été infectées par la Covid-19 dans l'année, contre 5 167 sur 2020 et 2021 réunies, en seulement 5 mois.

À fin mai 2022, le nombre d'hospitalisations s'élève à 197, soit plus du double de l'ensemble de l'année 2020, contre 241 sur toute l'année 2021.

Le nombre de décès en 2022 reste également nettement inférieur à 2021 à ce stade avec 19 décès contre 35.

Chaque année, l'âge moyen des personnes infectées est en baisse, passant ainsi de 46,2 ans en 2020 à 39,7 ans en 2021 et 39,4 ans en 2022.

¹ Basée sur l'estimation de la population résidente la plus récente (au 31 décembre 2021) soit 39 150 habitants.

² Les durées d'hospitalisations incluent celles des patients en unité Covid ainsi que celles éventuelles pour d'autres motifs.

1.1.1 Situation en mai 2022

Tableau 2. Nombre mensuel de cas de Covid-19 pour les résidents de Monaco

	Avril 2022	Part	Mai 2022	Part
Nb de cas non vaccinés	353	34,9%	167	37,4%
Nb de cas avec primo-vaccination complète	133	13,1%	49	11,0%
Nb de cas avec au moins une dose de rappel	526	52,0%	230	51,6%
Nb de cas	1 012	100%	446	100%
<i>dont nb de recontaminations</i>	<i>115</i>	<i>11,4%</i>	<i>67</i>	<i>15,0%</i>

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

446 nouveaux cas de Covid-19 ont été recensés parmi les résidents de Monaco en mai 2022 contre 1 012 en avril. 37,4 % des cas de mai (soit 167) concernent des résidents non vaccinés, soit une part équivalente à celle d'avril (34,9 % pour 353 cas).

11,0 % des cas (49 patients) concernent des personnes avec une primo-vaccination complète³ contre 13,1 % en avril (133 cas). Plus de la moitié des cas (soit 230) possèdent un schéma vaccinal avec au moins une dose de rappel⁴ en mai, soit la même part qu'en avril (52,0 % pour 526 cas).

Le nombre de recontaminations continue de progresser avec 15,0 % des cas en mai après 11,4 % en avril.

Tableau 3. Nombre mensuel d'hospitalisations et de réanimations liées à la Covid-19 pour les résidents de Monaco

	Avril 2022	Mai 2022
Nb d'hospitalisations	36	12
Nb d'hospitalisations non vaccinées	6	2
Nb d'hospitalisations avec primo-vaccination complète	6	3
Nb d'hospitalisations avec au moins une dose de rappel	24	7
Nb de cas en réanimation	0	0
Nb de décès	3	0

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Il y a eu 12 hospitalisations de résidents liées à la Covid-19 en mai 2022 contre 36 le mois précédent. Parmi ces 12 hospitalisations, 2 concernent des personnes non vaccinées, 3 des résidents avec un schéma de primo-vaccination complet et 7 des patients avec au moins une dose de rappel.

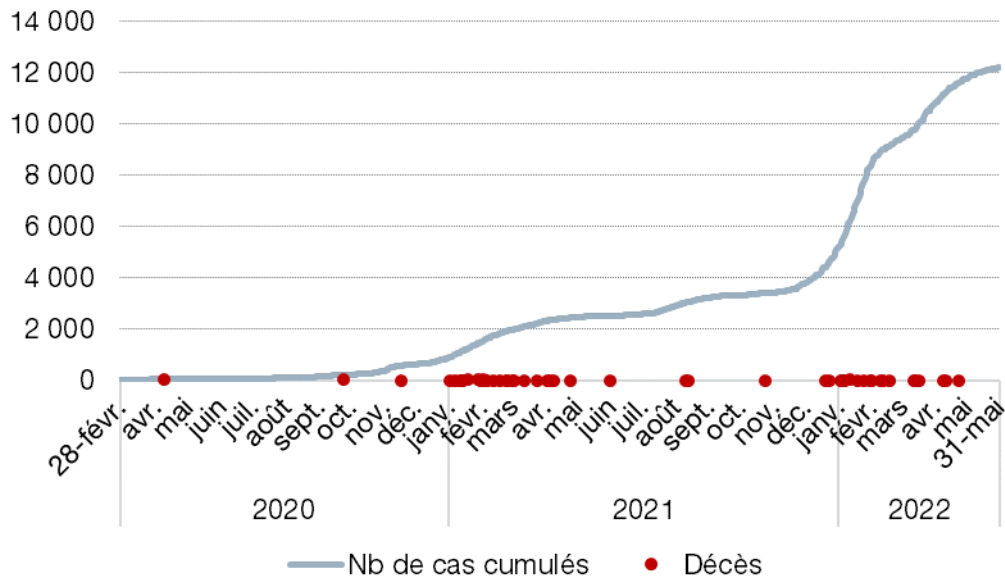
Aucun décès lié à la Covid-19 n'est à déplorer en mai 2022.

³ Vaccination avec deux injections d'un protocole à deux doses ou une injection d'un protocole à dose unique.

⁴ Vaccination avec au moins trois injections d'un protocole à deux doses ou une deuxième injection d'un protocole à dose unique.

1.1.2 Évolution de l'épidémie

Figure 1. Évolution du nombre de cas cumulés et des décès liés à la Covid-19 pour les résidents de Monaco



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Au 31 mai 2022, le nombre de cas cumulés depuis le début de la pandémie atteint 12 216, après une très nette accélération en début d'année 2022.

Figure 2. Évolution du taux d'incidence quotidien⁵ de Covid-19 pour les résidents de Monaco

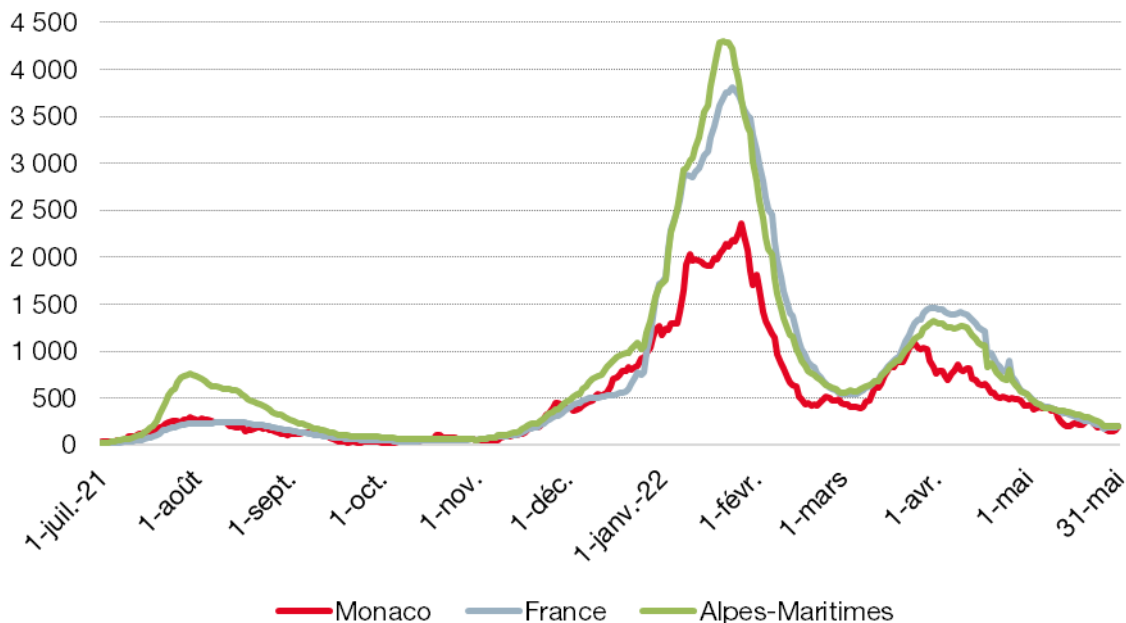


Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Après avoir atteint fin janvier 2022 un niveau sans précédent avec 2 360, et connu une brusque chute en février, le taux d'incidence est reparti à la hausse pour s'établir à 1 091 au 25 mars. Le taux a progressivement baissé ensuite et se situe à 202 le 31 mai.

⁵ Le taux d'incidence quotidien correspond au nombre de tests positifs sur les 7 derniers jours pour 100 000 habitants, soit : $100\,000 \times \text{nb de cas positifs sur 7 jours} / \text{estimation du nb d'habitants}$. L'estimation de la population résidente la plus récente (au 31 décembre 2021) est de 39 150 habitants.

Figure 3. Évolution du taux d'incidence quotidien de Covid-19 à Monaco, en France et dans les Alpes-Maritimes

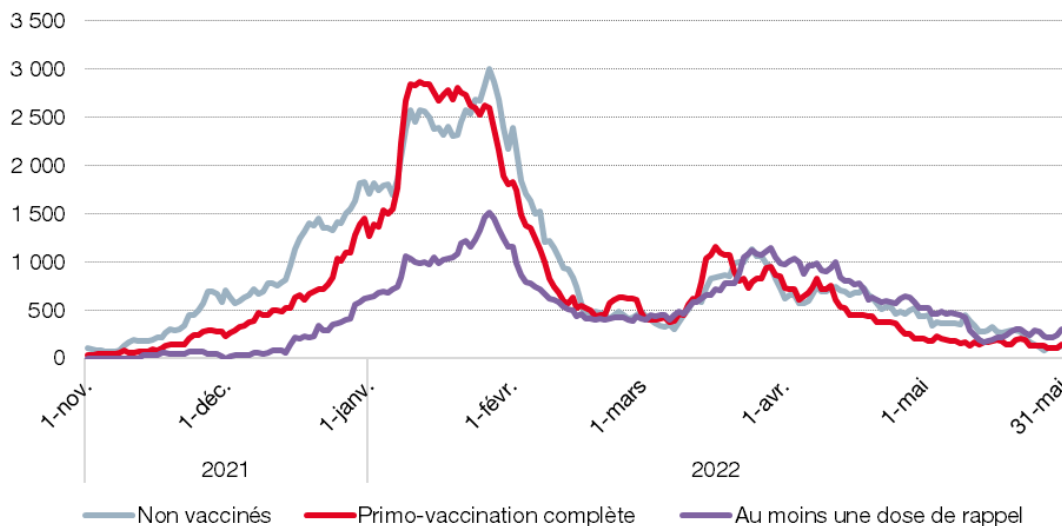


Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – Santé publique France – IMSEE

En mars 2022, la 6^e vague épidémique émerge dans la majorité des pays européens, moins de 2 mois après la précédente. France, Alpes-Maritimes et Monaco sont concernés. Cette dernière vague est bien moins importante que la précédente mais reste la 2^e plus virulente depuis le début de l'épidémie.

À partir d'avril, les taux d'incidence des trois zones géographiques baissent progressivement pour atteindre un niveau équivalent au 31 mai avec 202 à Monaco, 198 pour les maralpins et 197 pour les français.

Figure 4. Évolution du taux d'incidence quotidien de Covid-19 pour les résidents de Monaco âgés de 12 ans et plus selon le statut vaccinal



Note : Dans ce graphique, trois statuts vaccinaux sont distingués pour les résidents :

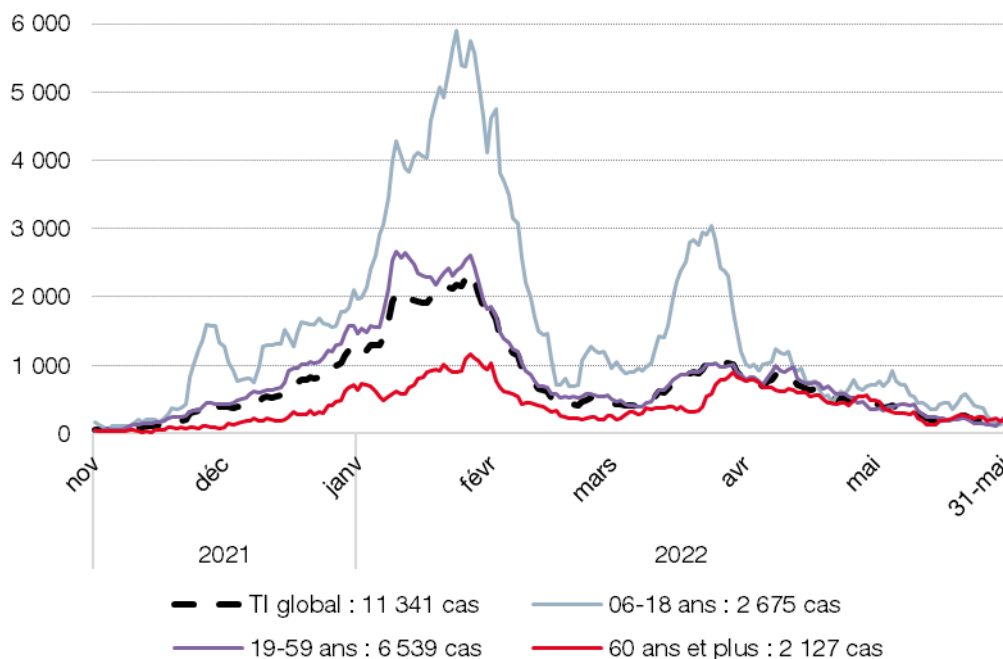
- Non vaccinés qui regroupe les personnes non vaccinées ou n'étant vaccinées que partiellement (une seule injection d'un protocole à deux doses) ;
- Primo-vaccination complète qui comprend les résidents disposant d'une 2^e injection d'un protocole à deux doses ou d'une injection d'un protocole à dose unique ;
- Au moins une dose de rappel qui regroupe les personnes disposant au moins d'une 3^e injection d'un protocole à deux doses ou d'une 2^e injection d'un protocole à dose unique.

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

Dès novembre 2021 et jusqu'à fin février, le taux d'incidence des résidents non vaccinés était supérieur à celui des résidents ayant un schéma de primo-vaccination complet, qui était lui-même plus élevé que celui des résidents ayant au moins une dose de rappel.

À partir de fin février 2022, l'écart se resserre et les trois taux sont assez proches.

Figure 5. Comparaison des taux d'incidence par tranche d'âge de Covid-19 des résidents



Note : Les enfants de moins de 6 ans n'étant pas systématiquement testés, ils ne sont pas représentés sur ce graphique.

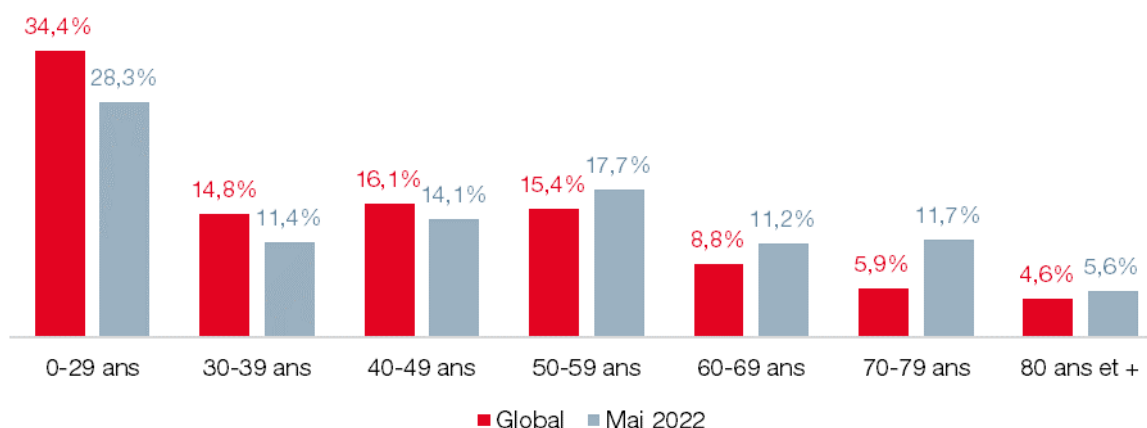
Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

L'évolution des taux d'incidence des mineurs (6-18 ans) et des plus de 60 ans se distingue de celle du reste de la population :

- À partir de novembre 2021, le taux d'incidence des 6-18 ans connaît une hausse extrêmement importante. Il atteint un maximum de 5 901 le 24 janvier contre 175 au 1^{er} novembre. L'écart avec le taux global n'avait jamais été aussi élevé depuis le début de la pandémie. Puis, le taux d'incidence redescend aux alentours des 700 mi-février. Il repart ensuite à la hausse pour atteindre un pic de 3 038 le 24 mars et est en baisse depuis. Au 31 mai, il est de 174.
- Celui des 60 ans et plus, qui était comparable au global jusqu'en juillet 2021, reste nettement inférieur depuis. Il s'établit à 186 au 31 mai 2022.

Le taux d'incidence des 19-59 ans, relativement proche du taux global, atteint son maximum avec 2 658 le 10 janvier 2022. Il est de 239 au 31 mai.

Figure 6. Comparaison de la répartition par âge des cas de Covid-19



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

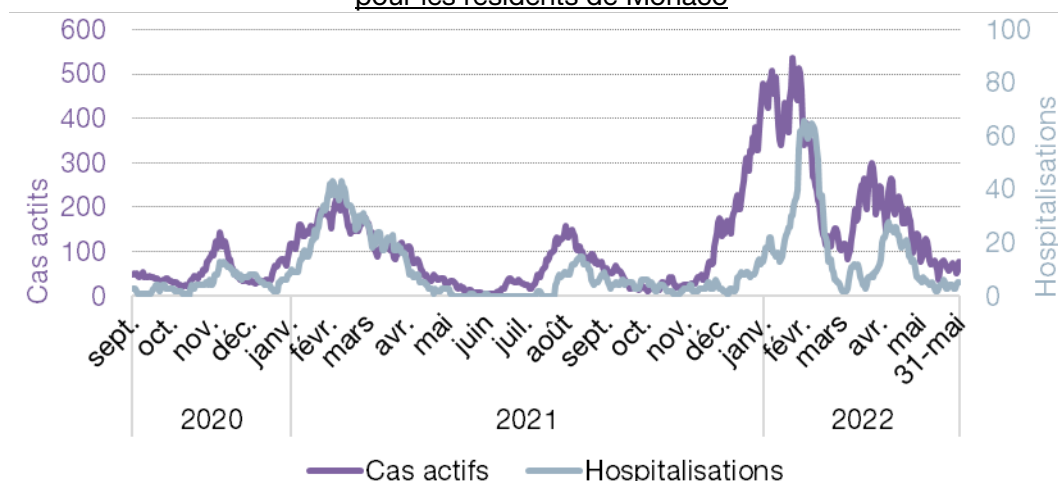
La répartition par âge des cas en mai 2022 se distingue de celle observée depuis le début de l'épidémie.

Les moins de 30 ans regroupent 28,3 % des cas en mai contre plus d'un tiers au global.

En mai, près de la moitié des cas concerne des résidents de 50 ans et plus, contre à peine plus d'un tiers depuis le début de l'épidémie.

1.1.3 Caractéristiques des hospitalisations liées à la Covid-19 des résidents de Monaco

Figure 7. Évolution des cas actifs et des hospitalisations liés à la Covid-19 pour les résidents de Monaco

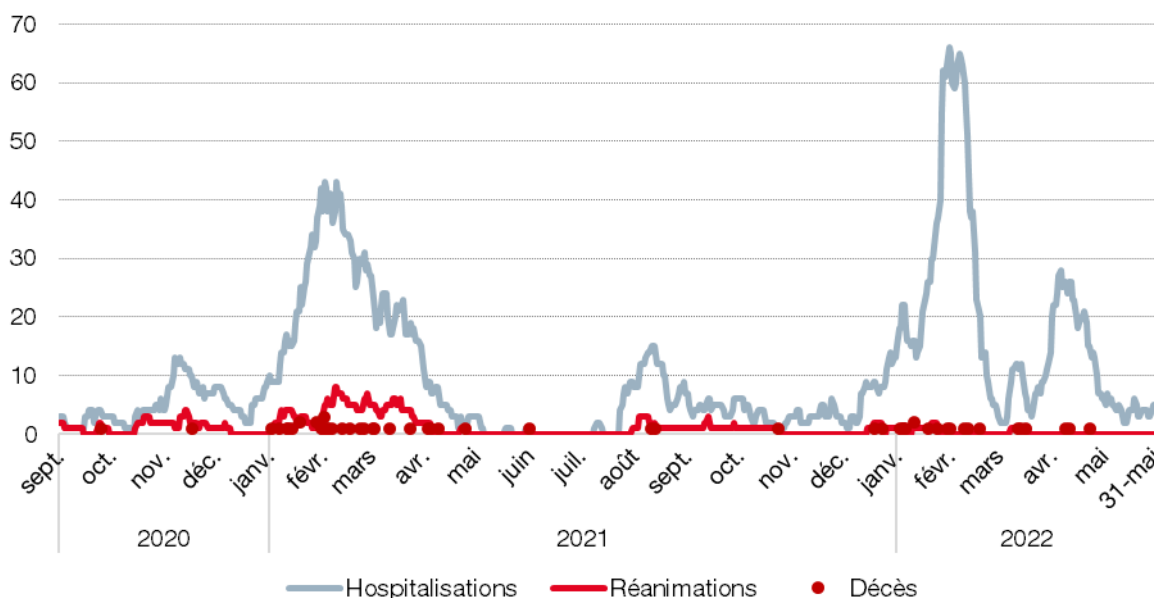


Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Depuis septembre 2020, le nombre de cas et le nombre d’hospitalisations sont corrélés, avec un léger décalage concernant la 5^e vague (hiver 2022) et la 6^e (printemps 2022).

Au 31 mai, il y a 5 hospitalisations de résidents pour 77 cas actifs.

Figure 8. Évolution des hospitalisations, réanimations et décès liés à la Covid-19 pour les résidents de Monaco



Note. : Les cas en réanimation sont également comptabilisés en hospitalisation.

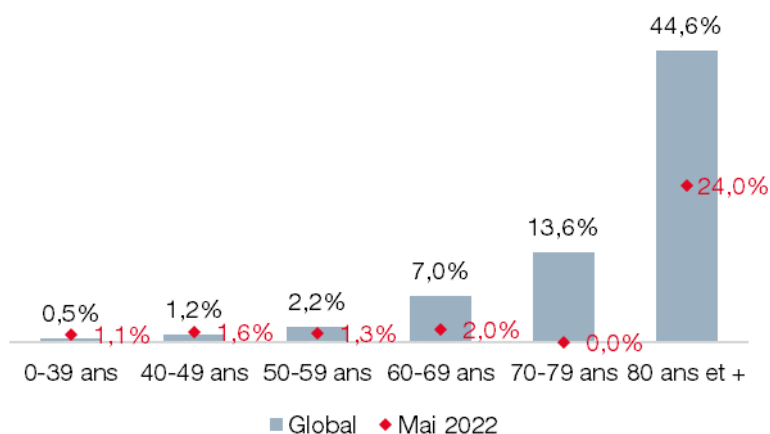
Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Depuis mi-décembre 2021, le pic d’hospitalisations (le maximum de 66 a été atteint le 1^{er} février 2022) n’a pas entraîné une hausse du nombre de réanimations (maximum 2 personnes entre le 21 et le 24 janvier).

Il en est de même pour la vague d’hospitalisations d’avril 2022 : jusqu’à 28 hospitalisations le 6 avril sans aucune réanimation.

Entre décembre 2021 et mai 2022, il y a eu 21 décès de résidents liés à la Covid-19.

Figure 9. Part des hospitalisations liées à la Covid-19 selon la tranche d'âge



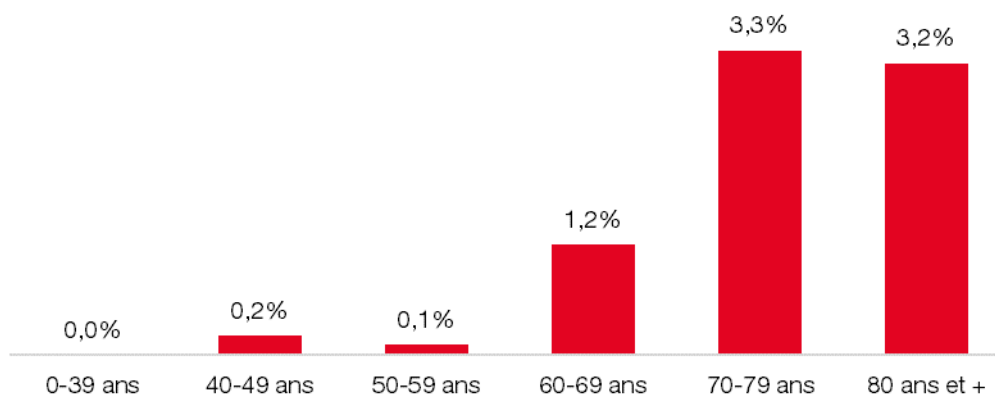
Lecture : en mai 2022, 24,0 % des personnes de plus de 80 ans ayant contracté la Covid-19 ont nécessité une hospitalisation contre 44,6 % depuis le début de l'épidémie.

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

La part des hospitalisations augmente avec l'âge. Depuis le début de l'épidémie, 0,5 % des cas âgés de moins de 40 ans sont hospitalisés contre 7,0 % entre 60 et 69 ans, 13,6 % entre 70 et 79 ans et près de la moitié après 80 ans.

En mai 2022, la part de personnes hospitalisées est nettement plus faible qu'au global pour chaque tranche d'âge, excepté pour les 40-49 ans.

Figure 10. Part des hospitalisations en réanimation liées à la Covid-19 selon la tranche d'âge



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

Les hospitalisations en réanimation concernent exclusivement des personnes âgées de plus de 40 ans. Depuis le début de l'épidémie, elles représentent 1,2 % des cas entre 60 et 69 ans, 3,3 % des cas entre 70 et 79 ans et 3,2 % pour les résidents de plus de 80 ans.

1.2 Vaccination

La campagne de vaccination a débuté le 31 décembre 2020 en Principauté⁶ avec comme type de vaccin le Comirnaty de Pfizer/BioNTech (vaccin à base d'ARN messager), qui nécessite l'injection de deux doses à 21 jours d'intervalle pour les personnes qui n'auraient pas été précédemment infectées par la maladie et une dose unique pour celles ayant déjà eu la Covid-19.

Depuis le 10 juin 2021, la vaccination est ouverte à toute personne âgée de 12 ans et plus puis par la suite aux non-résidents exerçant une activité professionnelle en Principauté. Début janvier 2022, les enfants de 5 à 11 ans, résidents ou scolarisés en Principauté, risquant de contracter des formes graves de Covid-19 ou vivant dans l'entourage d'une personne immunodéprimée ont pu également commencer à être vaccinés au Centre national de vaccination.

De plus, une dose de rappel peut être administrée aux personnes de 18 ans et plus, sous réserve d'avoir reçu la dernière dose de vaccin contre la Covid-19 depuis plus de quatre mois.

Depuis le 22 mars 2022, le vaccin Nuvaxovid de Novavax (vaccin dit « sous-unitaire ») est également disponible. Le schéma de primo-vaccination de ce vaccin nécessite l'administration de 2 doses, espacées de 3 semaines.

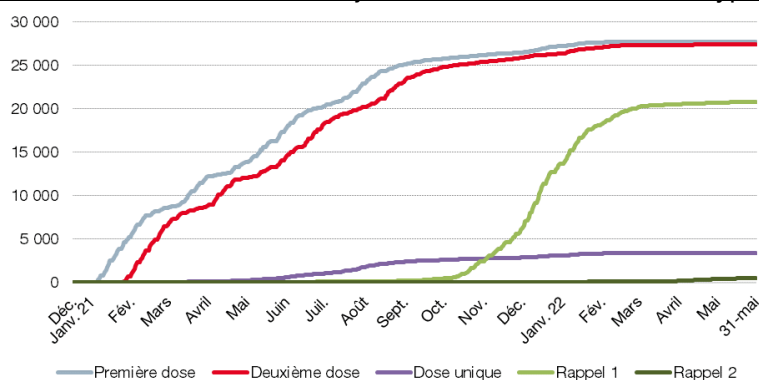
Fin mars 2022, une 2^e dose de rappel a été généralisée sans prescription pour les personnes âgées de 65 ans et plus, puis à partir de mi-avril pour les 60 ans et plus. Un délai d'environ 4 mois entre la dernière injection ou la dernière contamination et la 2^e dose supplémentaire doit être respecté.

Les données de vaccination sont arrêtées au 31 mai 2022.

Note : Les données présentées dans cette partie sont consolidées à chaque publication ce qui explique les différences qui peuvent apparaître par rapport aux statistiques précédemment publiées.

1.2.1 Évolution de la vaccination

Figure 11. Évolution du nombre d'injections de vaccins selon le type de doses



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

Au 31 mai 2022, 79 832 injections de vaccins ont été administrées à des personnes de 12 ans et plus. Elles incluent plus de 27 700 premières doses, plus de 27 400 deuxièmes doses et près de 3 400 doses uniques⁷. Le nombre de 1^{ers} rappels s'établit à près de 20 800 injections et les 2^{es} rappels dépassent les 500.

La vaccination est paritaire. En effet, 50,6 % des injections concernent des femmes.

Tableau 4. Répartition des injections selon le pays de résidence au 31 mai 2022

	Type de doses					Total
	Première	Deuxième	Unique	Rappel 1	Rappel 2	
Monaco	22 067	21 890	2 086	17 179	466	63 688
France	5 473	5 324	1 295	3 517	37	15 646
Italie	141	136	16	64	0	357
Autres*	58	54	2	27	0	141
Total	27 739	27 404	3 399	20 787	503	79 832

*Autres dont non renseignés

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

Sur les 79 832 doses administrées au total, plus de 15 600 l'ont été à des personnes habitant en France et 357 à des résidents italiens.

⁶ Source : <https://covid19.mc/>

⁷ Doses uniques : Les personnes précédemment infectées par la Covid-19 se voient proposer l'administration d'une seule dose de vaccin, étant donné qu'elles conservent une mémoire immunitaire. Cette dose unique joue ainsi un rôle de rappel après l'infection.

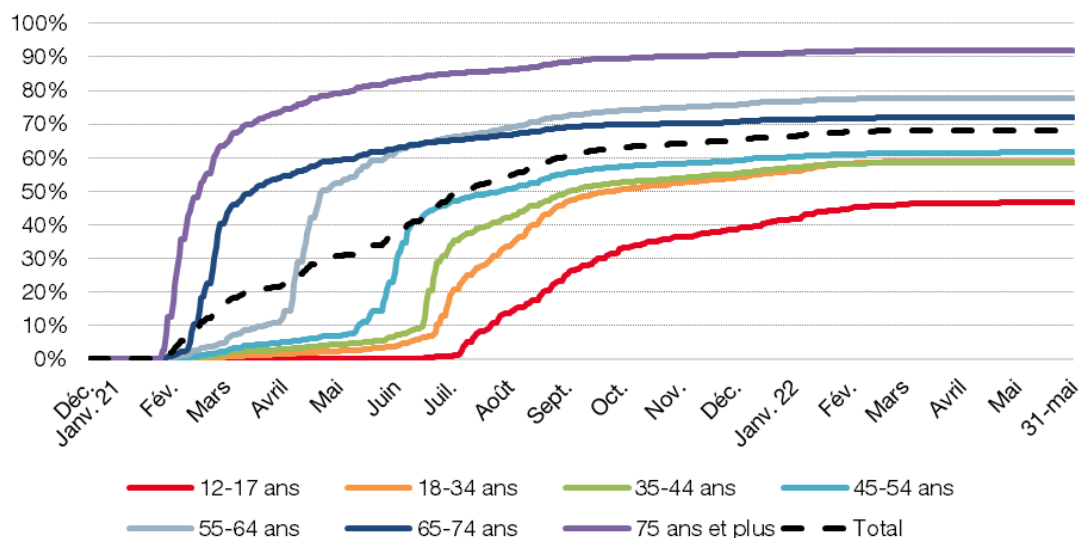
1.2.2 Couverture vaccinale

La couverture vaccinale présentée ci-après concerne la population résidente monégasque. Elle comprend :

- Toutes les injections effectuées en Principauté à des résidents ;
- Une partie des injections effectuées à l'étranger à des résidents : d'une part les cas où la première dose a été effectuée à l'étranger puis déclarée au Centre de vaccination afin de pouvoir effectuer la seconde dose en Principauté et d'autre part les cas où les 2 doses ont été effectuées à l'étranger puis déclarées au Centre de vaccination dans le but de demander un pass sanitaire ou d'avoir recours au suivi sérologique.

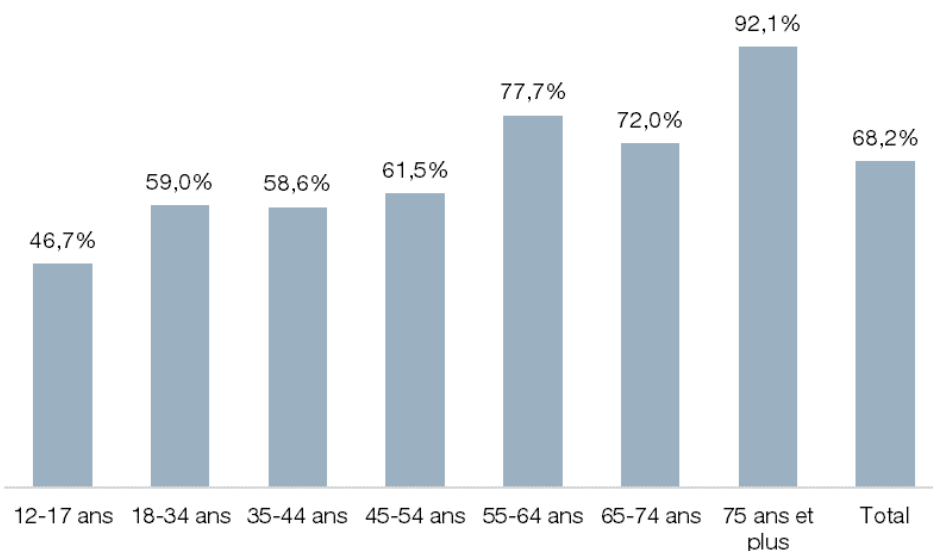
Pour autant, il n'est pas possible de connaître les résidents s'étant fait vacciner à l'étranger et ne s'étant pas déclaré auprès du Centre de vaccination. Ainsi, la couverture vaccinale des résidents demeure sous-évaluée par cette partie non quantifiable de résidents vaccinés à l'étranger et non déclarés.

Figure 12. Évolution du taux de primo-vaccination complète⁸ des résidents selon la tranche d'âge



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

Figure 13. Taux de primo-vaccination complète des résidents selon la tranche d'âge au 31 mai 2022



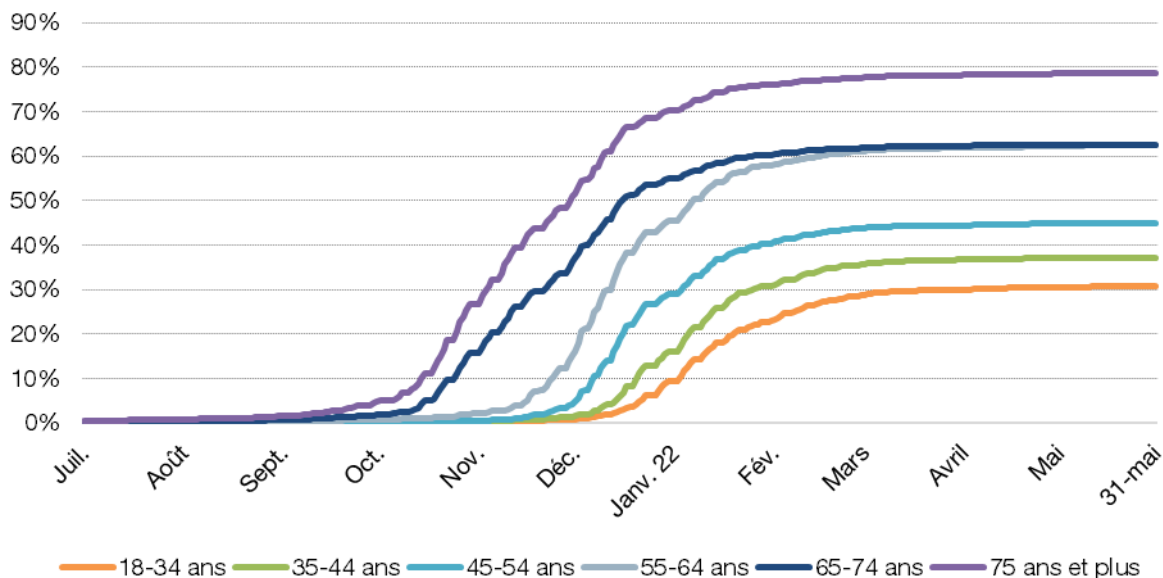
Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

Au 31 mai 2022, le taux de primo-vaccination complète est de 68,2 % pour la population résidente de 12 ans et plus.

Il est supérieur à 58 % pour toutes les tranches d'âge à partir de 18 ans. Il est proche des 78 % chez les 55-64 ans et dépasse les 92 % chez les 75 ans et plus. Près d'un résident de 12-17 ans sur deux a un schéma de primo-vaccination complet.

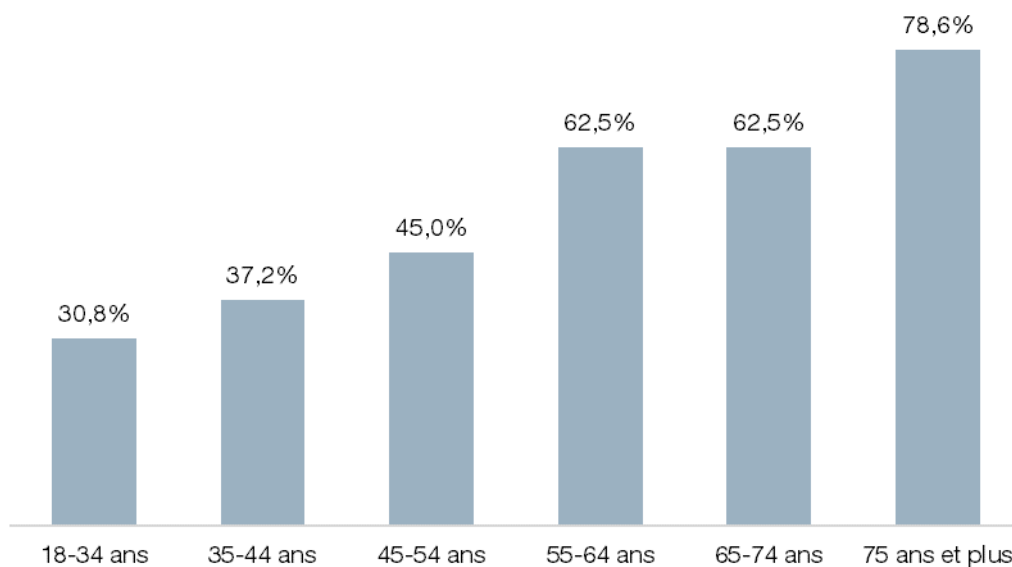
⁸ Taux de primo-vaccination complète : Part de la population disposant d'une 2e injection d'un protocole à deux doses ou d'une injection d'un protocole à dose unique.

Figure 14. Évolution du taux de vaccination avec au moins une dose de rappel⁹ des résidents selon la tranche d'âge



Note : Le 1^{er} rappel concernant essentiellement des personnes de 18 ans et plus, seules ces tranches d'âge sont présentées.
Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

Figure 15. Taux de vaccination avec au moins une dose de rappel des résidents selon la tranche d'âge au 31 mai 2022



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

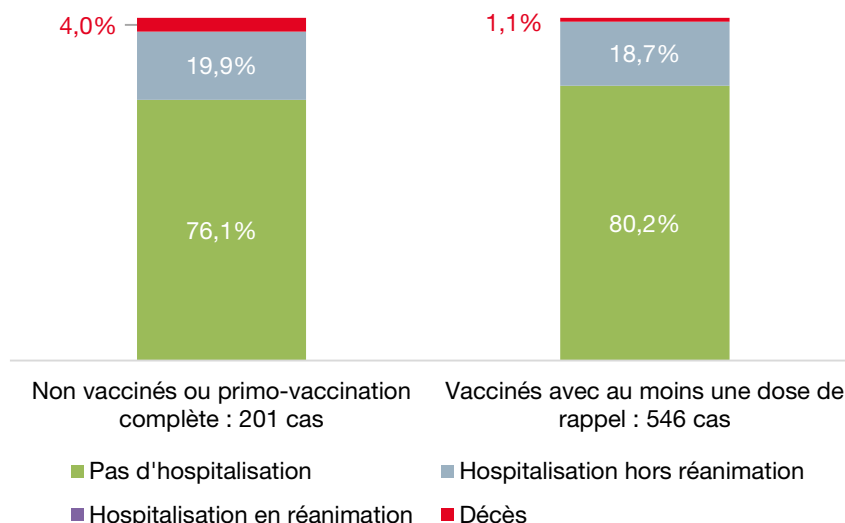
Le taux de vaccination avec au moins une dose de rappel pour la population résidente augmente avec l'âge.

Au 31 mai 2022, il s'approche des 80 % chez les résidents de 75 ans et plus, et est supérieur à 62 % pour toutes les tranches d'âges au-delà de 55 ans.

⁹ Taux de vaccination avec au moins une dose de rappel : Part de la population vaccinée avec une troisième injection d'un protocole à deux doses ou une deuxième injection d'un protocole à dose unique

1.2.3 Impact de la vaccination sur les cas positifs

Figure 16. Répartition des cas de Covid-19 âgés de 70 ans et plus selon le statut vaccinal en 2022



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé – IMSEE

En 2022, parmi les cas de plus de 70 ans non vaccinés ou ne disposant que d'une primo-vaccination complète¹⁰, près de 20 % ont nécessité une hospitalisation et 4,0 % sont décédés. Concernant les résidents vaccinés avec au moins une dose de rappel, ces proportions s'établissent respectivement à 18,7 % et 1,1 %.

Par ailleurs, sur l'ensemble de la population âgée de moins de 70 ans, la part des cas n'ayant pas nécessité d'hospitalisation est la même (99,4 %) entre les patients vaccinés avec au moins une dose rappel et les personnes non vaccinées ou ne disposant que d'une primo-vaccination complète.

¹⁰ Vaccination avec deux injections d'un protocole à deux doses ou une injection d'un protocole à dose unique.

2 Mortalité et natalité

Il est important de noter que les décès et les naissances présentés ici le sont au sens de la date réelle de l'événement : une naissance ou un décès survenu en fin de mois mais enregistré par la Mairie en début de mois suivant sera considéré dans le mois où l'événement est survenu.

Les données présentées dans cet Observatoire sont donc consolidées d'un mois à l'autre ce qui explique les légères différences qui peuvent apparaître par rapport aux statistiques précédemment publiées.

Les résultats présentés restent à interpréter avec prudence étant donné la petite taille des effectifs étudiés.

2.1 Analyse des décès

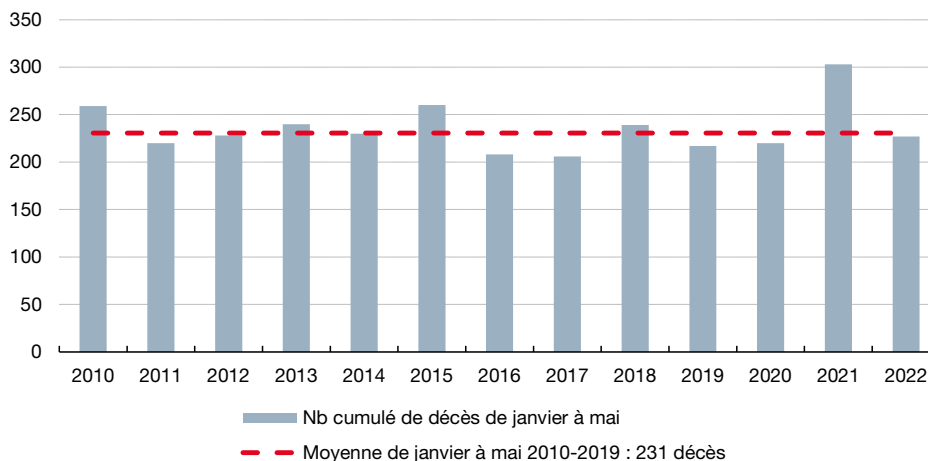
Pour rappel, la cause du décès n'est pas une information disponible via les données de l'État Civil.

La sur/sous-mortalité correspond à un intervalle de confiance bilatéral de la moyenne 2010-2019 des décès au seuil 99 % suivant une loi de Student. En la comparant à la mortalité observée entre 2020 et 2022, cela permet de représenter un excédent ou un déficit significatif de décès par rapport à la normale.

2.1.1 Décès à Monaco, tous lieux de résidence confondus

Il s'agit ici de tous les décès enregistrés à Monaco, tous lieux de résidence confondus.

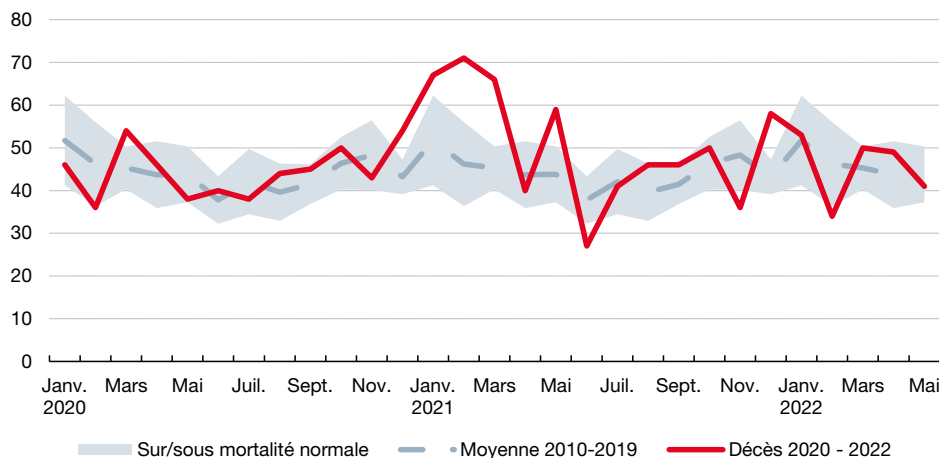
Figure 17. Nombre cumulé de décès entre janvier et mai à Monaco



Sources : Mairie, IMSEE

De janvier à mai 2022, 227 décès ont été enregistrés à Monaco, un nombre légèrement inférieur à la moyenne de 2010 à 2019 (231) et une baisse de 25 % par rapport à la même période en 2021, qui en comptait 303.

Figure 18. Nombre de décès mensuels à Monaco



Lecture : en mai 2022, 41 décès ont été enregistrés à Monaco contre 44 en moyenne entre 2010 et 2019, pour une sur/sous-mortalité normale située entre 37 et 50 décès.

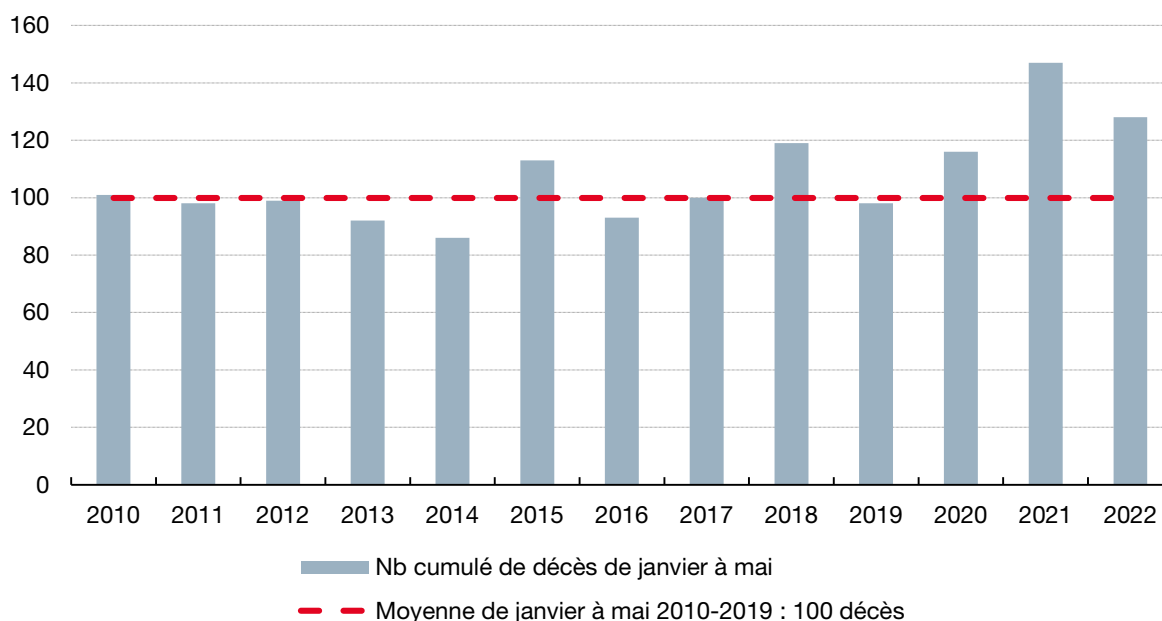
Sources : Mairie, IMSEE

Avec 41 décès, le mois de mai 2022 est légèrement inférieur à la moyenne 2010-2019 qui est de 44.

2.1.2 Décès à Monaco de résidents

Il s'agit ici uniquement des décès de résidents à Monaco. Ne sont donc pas comptabilisés les décès de résidents hors de Monaco.

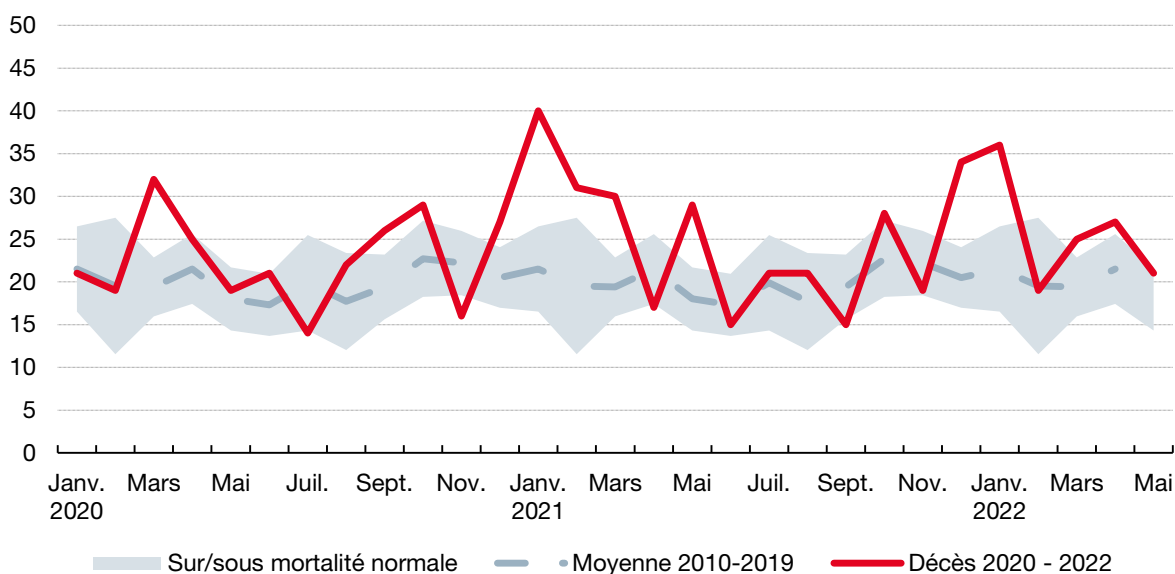
Figure 19. Nombre cumulé de décès de résidents entre janvier et mai à Monaco



Sources : Mairie, IMSEE

Au cours des 5 premiers mois de l'année 2022, 128 décès de résidents ont été comptabilisés, soit 28 de plus que la moyenne 2010-2019. C'est, après 2021, le deuxième début d'année le plus meurtrier depuis 2005 (début de la période d'observation).

Figure 20. Nombre de décès mensuels de résidents à Monaco



Lecture : en mai 2022, 21 décès de résidents ont été enregistrés à Monaco contre 18 en moyenne entre 2010 et 2019, pour une sur/sous-mortalité normale située entre 14 et 22 décès.

Sources : Mairie, IMSEE

En mai 2022, le nombre de décès de résidents (21) est supérieur à la moyenne 2010-2019 (18) mais se situe dans l'intervalle de sur/sous mortalité normale.

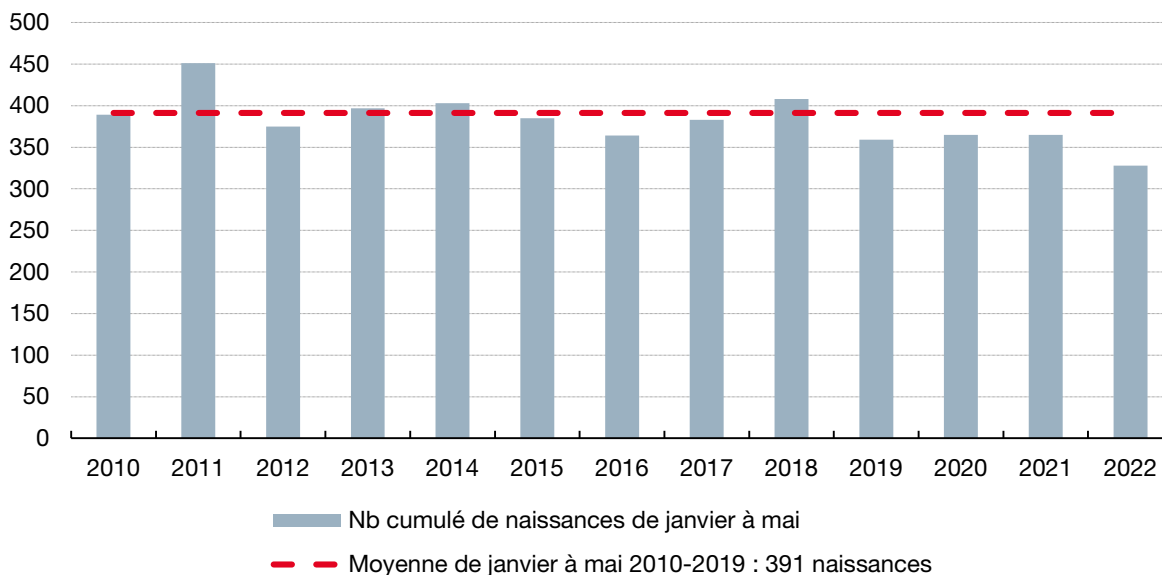
2.3 Analyse des naissances

La sur/sous-natalité correspond à un intervalle de confiance bilatéral de la moyenne 2010-2019 des naissances au seuil 99 % suivant une loi de Student. En la comparant à la natalité observée entre 2020 et 2022, cela permet de représenter un excédent ou un déficit significatif de naissances par rapport à la normale.

2.3.1 Naissances à Monaco, tous lieux de résidence confondus

Il s'agit ici de toutes les naissances enregistrées à Monaco, tous lieux de résidence confondus.

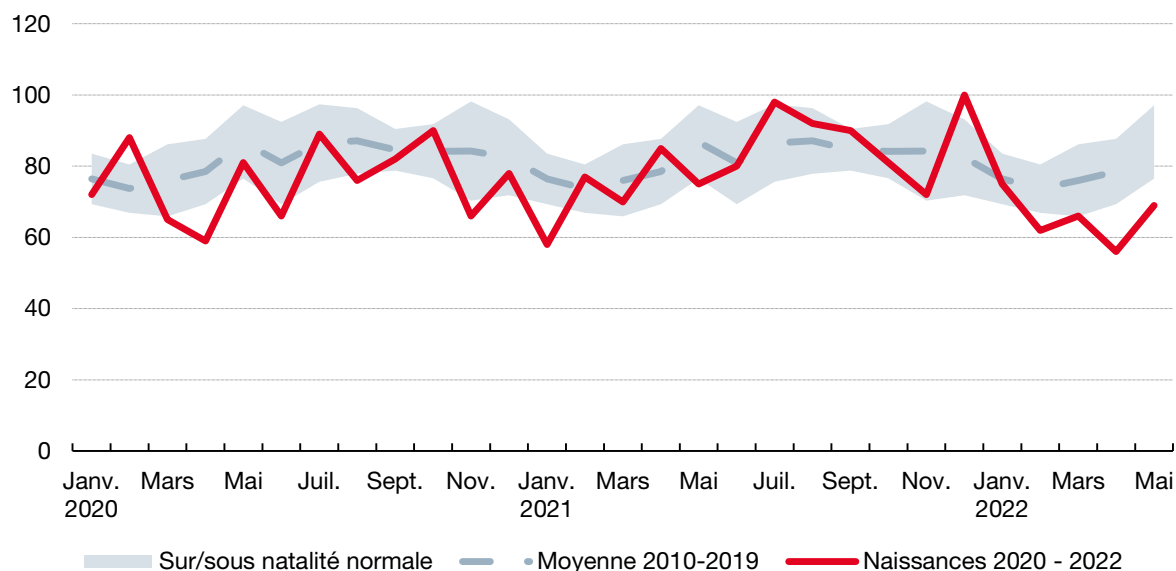
Figure 21. Nombre cumulé de naissances entre janvier et mai à Monaco



Sources : Mairie, IMSEE

Avec 328 naissances enregistrées à Monaco entre janvier et mai 2022 contre 391 en moyenne entre 2010 et 2019, la natalité est à son plus bas niveau depuis 2005.

Figure 22. Nombre de naissances mensuelles à Monaco



Lecture : en mai 2022, 69 naissances ont été enregistrées à Monaco contre 87 en moyenne entre 2010 et 2019, pour une sur/sous-natalité normale située entre 76 et 97 naissances.

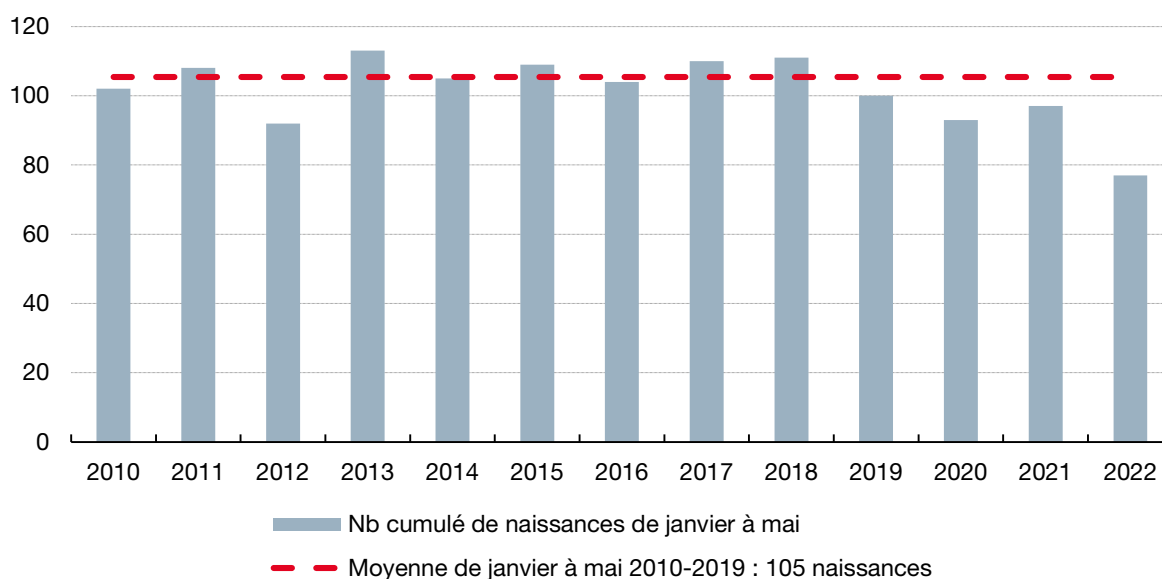
Sources : Mairie, IMSEE

En mai 2022, seulement 69 naissances ont été enregistrées en Principauté, soit 18 de moins que la moyenne 2010-2019 et 7 de moins que le seuil de sous-natalité normale.

2.3.2 Naissances à Monaco de résidents

Il s'agit ici uniquement des naissances de résidents à Monaco (père et/ou mère résidents).

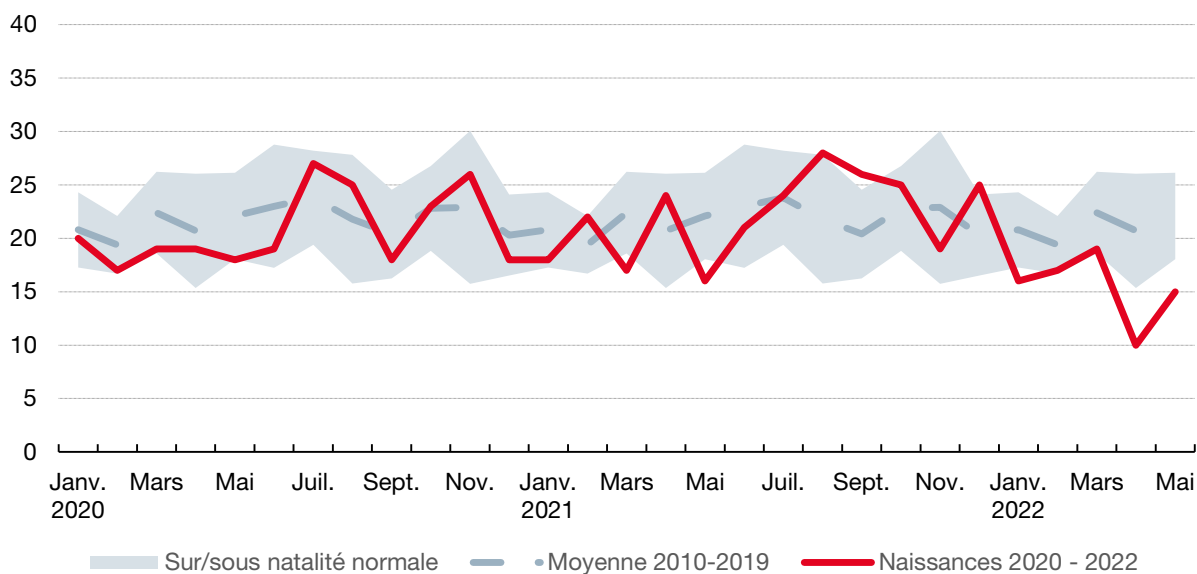
Figure 23. Nombre cumulé de naissances de résidents entre janvier et mai à Monaco



Sources : Mairie, IMSEE

Le début de l'année 2022 est marqué par une baisse significative de la natalité chez les résidents de Monaco avec 77 naissances enregistrées de janvier à mai alors que le minimum depuis 2005 était jusqu'alors de 92 (en 2012) pour cette même période.

Figure 24. Nombre de naissances mensuelles de résidents à Monaco



Lecture : en mai 2022, 15 naissances de résidents ont été enregistrées à Monaco contre 22 en moyenne entre 2010 et 2019, pour une sur/sous-natalité normale située entre 18 et 26 naissances.

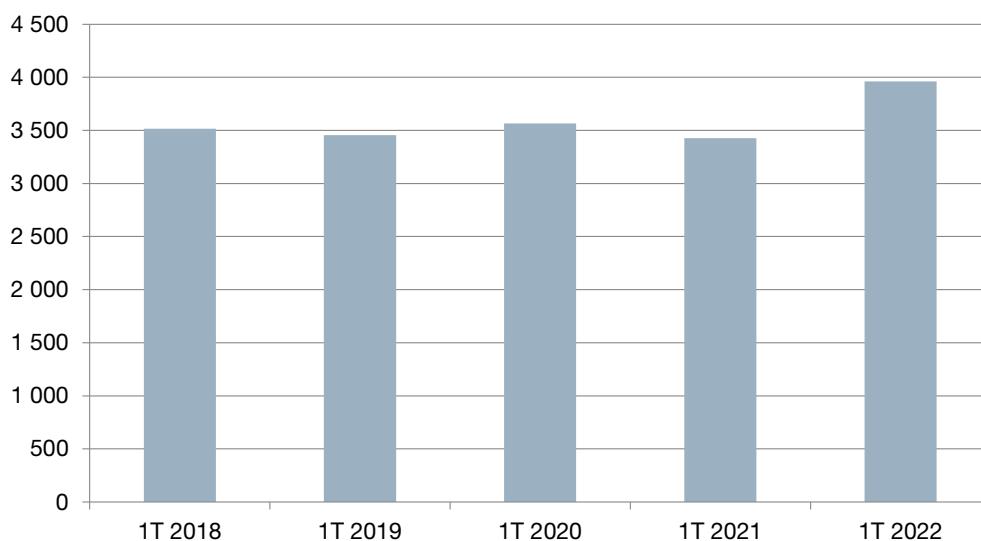
Sources : Mairie, IMSEE

En mai 2022, 15 naissances de résidents ont été enregistrées soit 7 de moins que la moyenne 2010-2019.

3 Économie

3.1 Chiffre d'affaires¹¹

Figure 25. Évolution du chiffre d'affaires



Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Atteignant un niveau record de près de 4,0 Md€, le chiffre d'affaires de la Principauté, hors Activités financières et d'assurance, affiche une nette croissance par rapport au premier trimestre 2021 (+533,4 M€, soit +15,6 %). Il surpasse son niveau des années précédentes à la même période, y compris d'avant-crise.

Tableau 5. Évolution du chiffre d'affaires par Grand Secteur d'Activité

	1T 2019	1T 2021	1T 2022	Var 21/22	Var 19-22
Act. financ. et d'assurance	450,8	392,8	476,1	21,2%	↗
Commerce de gros	1 128,1	1 096,0	1 277,3	16,5%	↗
Commerce de détail	343,1	396,4	441,9	11,5%	↗
Hébergement et restauration	161,7	70,7	125,3	77,3%	↘
Industries manuf., extrac. et autres	213,3	195,9	215,1	9,8%	↗
Activités immobilières	201,9	150,1	163,6	9,0%	↘
Construction	392,4	469,2	564,4	20,3%	↗
Transport et entreposage	129,8	122,8	152,7	24,4%	↗
Act. scientif. et tech., serv. adm. et de soutien	546,0	580,5	662,5	14,1%	↗
Autres activités de services	159,2	148,2	162,9	10,0%	↗
Information et communication	151,8	171,0	169,9	-0,7%	↗
Admin., enseign., santé et action sociale	26,8	27,1	25,7	-5,1%	↘
Total	3 454,3	3 427,9	3 961,3	15,6%	↗

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Le chiffre d'affaires monégasque est supérieur de 507,0 M€ (+14,7 %) par rapport à 2019. À l'échelle sectorielle, la plupart des GSA ont retrouvé leur niveau de 2019 et 9 sur 11 sont en hausse vis-à-vis de l'année dernière.

¹¹ Calculé à partir des déclarations de TVA en période de dépôt.

Le total du chiffre d'affaires n'inclut pas celui des Activités financières et d'assurance. Le chiffre d'affaires étant un indicateur moins pertinent que pour les autres secteurs, il est donné à titre indicatif.

3.1.1 Secteurs en progression par rapport à 2021

Groupe NAF du Commerce de gros	1T 2021	1T 2022	Var 21/22	%	Var 19-22
Intermédiaires du commerce de gros	475,2	543,6	68,4	14,4%	↗
Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac	184,1	241,3	57,2	31,1%	↗
Commerce de gros de biens domestiques	210,1	227,7	17,6	8,4%	↘
Autres commerces de gros spécialisés	98,4	134,2	35,8	36,4%	↗
Commerce de gros d'autres équipements industriels	104,1	100,4	-3,7	-3,6%	↘
Commerce de gros non spécialisé	11,8	16,7	4,9	41,1%	↘
Commerce de gros d'équipements de l'information et de la communication	11,8	12,7	0,9	7,6%	↗
Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants	0,4	0,6	0,3	64,6%	↘
Total général en million d'euros	1 096,0	1 277,3	181,3	16,5%	↗

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Le Commerce de gros est le premier contributeur du résultat global au 1T 2022, grâce à une hausse de 181,3 M€ (+16,5 %) notamment due aux Intermédiaires (+68,4 M€), au Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac (+57,2 M€) et aux Autres commerces de gros spécialisés (+35,8 M€). Ces trois groupes NAF ont également un résultat largement supérieur à 2019, et expliquent à eux seuls l'augmentation du chiffre d'affaires sur les deux dernières années (+149,2 M€, soit +13,2 %).

Division NAF de la Construction	1T 2021	1T 2022	Var 21/22	%	Var 19-22
Travaux de construction spécialisés	326,6	391,2	64,6	19,8%	↗
Construction de bâtiments	84,0	139,4	55,4	65,9%	↗
Génie civil	58,6	33,8	-24,7	-42,2%	↘
Total général en million d'euros	469,2	564,4	95,2	20,3%	↗

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Avec une augmentation de 95,2 M€ du CA (+20,3 %), la progression de la Construction s'accélère au travers des Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment, et de la Promotion immobilière de logements. Les travaux préparatoires des importants projets de construction monégasques étant désormais achevés, cela explique la perte de chiffre d'affaires du Génie civil, au profit des Travaux de constructions spécialisés (maçonnerie, travaux de finition, etc.). Vis-à-vis de 2019, ce secteur affiche une croissance d'autant plus marquée (+172,0 M€, soit +43,8 %).

Division NAF des Act. scientif. et tech., serv. adm. et de soutien	1T 2021	1T 2022	Var 21/22	%	Var 19-22
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	231,5	256,0	24,4	10,5%	↗
Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion	98,9	127,5	28,6	28,9%	↘
Activités de location et location-bail	46,6	57,7	11,0	23,7%	↘
Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques	54,6	56,9	2,2	4,1%	↗
Activités liées à l'emploi	52,8	56,2	3,4	6,5%	↗
Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises	24,1	30,5	6,4	26,6%	↘
Activités juridiques et comptables	23,4	24,2	0,8	3,4%	↘
Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes	15,3	15,8	0,4	2,9%	↘
Publicité et études de marché	12,7	14,7	2,0	15,8%	↘
Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager	13,5	14,1	0,6	4,3%	↗
Enquêtes et sécurité	4,8	6,0	1,2	25,5%	↗
Recherche-développement scientifique	2,0	2,8	0,7	36,1%	↗
Activités vétérinaires	0,3	0,3	0,0	8,0%	↗
Total général en million d'euros	580,5	662,5	81,9	14,1%	↗

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien repartent à la hausse ce trimestre (+81,9 M€, soit +14,1 %). Bien que les économistes de la construction soient toujours les premiers contributeurs de ce secteur (avec 207,4 M€), c'est principalement le Conseil de gestion qui tire vers le haut son résultat (+30,7 M€, soit +43,4 %). Ce dernier se rapproche ainsi de son niveau de 2019 mais ne l'atteint pas, et c'est encore l'Activité des économistes de la construction qui permet au GSA de dépasser son niveau pré-pandémique (+116,4 M€, soit +21,3 %).

Division NAF de l'Hébergement et restauration	1T 2021	1T 2022	Var 21/22	% Var 19-22	
Hébergement	45,1	85,2	40,1	89,1%	↘
Restauration	25,6	40,1	14,5	56,6%	↘
Total général en million d'euros	70,7	125,3	54,6	77,3%	↘

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Particulièrement affecté par la crise sanitaire, l'Hébergement et restauration se redresse drastiquement (+54,6 M€, soit +77,3 %), mais n'atteint pas son niveau de 2019 (125,3 M€ contre 161,7 M€) en raison notamment du résultat de l'Hébergement (-35,3 M€, soit -29,3 %).

Groupe NAF du Commerce de détail	1T 2021	1T 2022	Var 21/22	% Var 19-22	
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	164,5	179,5	15,0	9,1%	↗
Commerce de véhicules automobiles	120,4	144,8	24,4	20,3%	↗
Commerce de détail en magasin non spécialisé	44,0	41,6	-2,4	-5,5%	↗
Commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés	16,0	25,5	9,5	59,1%	↗
Commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé	11,7	11,9	0,2	1,4%	↗
Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé	11,5	10,7	-0,7	-6,4%	↗
Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé	5,8	6,6	0,8	14,6%	↗
Commerce d'équipements automobiles	7,1	6,5	-0,6	-7,9%	↘
Commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé	6,8	5,8	-1,0	-14,1%	↗
Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé	3,8	4,7	1,0	25,3%	↗
Entretien et réparation de véhicules automobiles	2,1	2,2	0,1	3,0%	↗
Commerce de détail sur éventaires et marchés	1,7	1,2	-0,5	-29,8%	↗
Commerce et réparation de motocycles	1,1	0,8	-0,2	-21,8%	↗
Total général en million d'euros	396,4	441,9	45,5	11,5%	↗

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Porté par le commerce automobile, les bijouteries et les magasins d'habillement, le Commerce de détail croît de 45,5 M€ (+11,5 %) au premier trimestre 2022. Il est également en nette progression relativement à 2019 (+98,8 M€, soit +28,8 %) et, hormis le Commerce d'équipements automobiles, les chiffres d'affaires de tous ses groupes NAF sont en hausse par rapport à cette même année.

Groupe NAF du Transport et entreposage	1T 2021	1T 2022	Var 21/22	% Var 19-22	
Services auxiliaires des transports	84,9	89,5	4,6	5,5%	↗
Transports maritimes et côtiers de fret	6,4	20,7	14,2	222,1%	↗
Transports maritimes et côtiers de passagers	5,0	13,6	8,6	174,0%	↗
Transports routiers de fret et services de déménagement	11,6	12,7	1,2	10,0%	↗
Autres transports terrestres de voyageurs	8,7	10,3	1,5	17,3%	↘
Transports aériens de passagers	4,5	4,5	0,0	-0,7%	↘
Autres activités de poste et de courrier	1,3	1,1	-0,2	-12,1%	↗
Entreposage et stockage	0,4	0,3	-0,1	-17,7%	↘
Total général en million d'euros	122,8	152,7	29,9	24,4%	↗

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Après de légères baisses ces deux dernières années, le résultat du Transport et entreposage s'améliore (+29,9 M€, soit +24,4 %), notamment grâce au transport maritime et côtier de fret et de passagers dont le CA a été multiplié par 3 ce trimestre. Cela permet également au secteur de dépasser de 22,9 M€ son niveau d'avant-crise (+17,6 %).

Division NAF des Industries manufacturières, extractives et autres	1T 2021	1T 2022	Var 21/22	% Var 19-22	
Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	61,9	69,9	8,0	13,0%	↘
Industrie chimique	28,4	28,3	-0,1	-0,4%	↘
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	21,4	23,9	2,5	11,9%	↗
Industrie pharmaceutique	13,0	13,7	0,7	5,4%	↗
Industrie de l'habillement	15,7	11,6	-4,0	-25,6%	↘
Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération	7,8	10,0	2,2	27,6%	↗
Réparation et installation de machines et d'équipements	6,9	10,0	3,1	45,1%	↗
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	7,5	8,9	1,4	18,3%	↗
Autres divisions NAF	33,4	38,8	5,4	16,1%	↘
Total général en million d'euros	195,9	215,1	19,2	9,8%	↗

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

La croissance de la Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique soutient le secteur industriel ce trimestre (+19,2 M€, soit +9,8 %). La progression comparativement à 2019 est en revanche bien moins accentuée (+1,8 M€, soit +0,8 %).

Division NAF des Autres activités de services	1T 2021	1T 2022	Var 21/22	% Var 19-22	
Activités sportives, récréatives et de loisirs	62,8	73,4	10,6	16,9%	↗
Organisation de jeux de hasard et d'argent	37,3	38,8	1,5	4,0%	↘
Activités créatives, artistiques et de spectacle	27,4	29,4	2,0	7,4%	↘
Autres services personnels	10,1	13,4	3,3	32,8%	↗
Activités des organisations associatives	8,8	6,2	-2,6	-29,6%	↗
Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques	1,3	1,3	0,0	0,8%	↗
Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles	0,6	0,5	-0,1	-11,7%	↘
Total général en million d'euros	148,2	162,9	14,8	10,0%	↗

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Mené notamment par les Activités sportives, récréatives et de loisirs, le chiffre d'affaires des Autres activités de services progresse plus modestement (+14,8 M€, soit +10,0 %). C'est cependant suffisant pour que ce GSA retrouve et devance son résultat de 2019 (+3,7 M€, soit +2,4 %).

Code NAF des Activités immobilières	1T 2021	1T 2022	Var 21/22	% Var 19-22	
Activités des marchands de biens immobiliers	50,5	70,8	20,3	40,2%	↗
Location de terrains et d'autres biens immobiliers	46,3	43,4	-2,9	-6,3%	↘
Agences immobilières	32,3	42,8	10,6	32,8%	↘
Location de logements	13,2	3,9	-9,3	-70,8%	↘
Administration d'immeubles et autres biens immobiliers	7,6	2,6	-5,1	-66,6%	↗
Supports juridiques de gestion de patrimoine immobilier	0,2	0,2	0,0	5,4%	↘
Total général en million d'euros	150,1	163,6	13,5	9,0%	↘

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Il en est de même concernant les Activités immobilières (+13,5 M€, soit +9,0 %), mais lui reste bien en deçà de son CA de 2019 (201,9 M€) en raison particulièrement de la Location de terrains et d'autres biens immobiliers (-33,5 M€, soit -43,6 %).

3.1.2 Secteurs en recul par rapport à 2021

Division NAF de l'Information et communication	1T 2021	1T 2022	Var 21/22	% Var 19-22	
Télécommunications	57,3	60,8	3,5	6,2%	↗
Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale	54,1	55,0	0,9	1,7%	↗
Programmation, conseil et autres activités informatiques	40,8	40,0	-0,8	-2,0%	↗
Édition	13,8	10,1	-3,7	-26,8%	↘
Services d'information	3,8	2,5	-1,3	-33,7%	↘
Programmation et diffusion	1,3	1,4	0,2	13,5%	↘
Total général en million d'euros	171,0	169,9	-1,2	-0,7%	↗

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Seuls deux GSA sont en baisse ce trimestre. L'Information et communication voit son résultat diminuer de 1,2 M€, mais il surpasse cependant de 11,9% son niveau pré-pandémique grâce au Conseil en systèmes et logiciels informatiques et à la Programmation informatique.

Division NAF de l'Administration, enseignement, santé et action sociale	1T 2021	1T 2022	Var 21/22	% Var 19-22	
Activités pour la santé humaine	19,5	21,4	1,9	9,5%	↗
Enseignement	2,9	2,7	-0,2	-6,3%	↘
Action sociale sans hébergement	1,7	1,3	-0,4	-24,9%	↘
Hébergement médico-social et social	0,4	0,4	0,0	-4,4%	↘
Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire	2,6	0,0	-2,6	-99,7%	↘
Total général en million d'euros	27,1	25,7	-1,4	-5,1%	↘

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

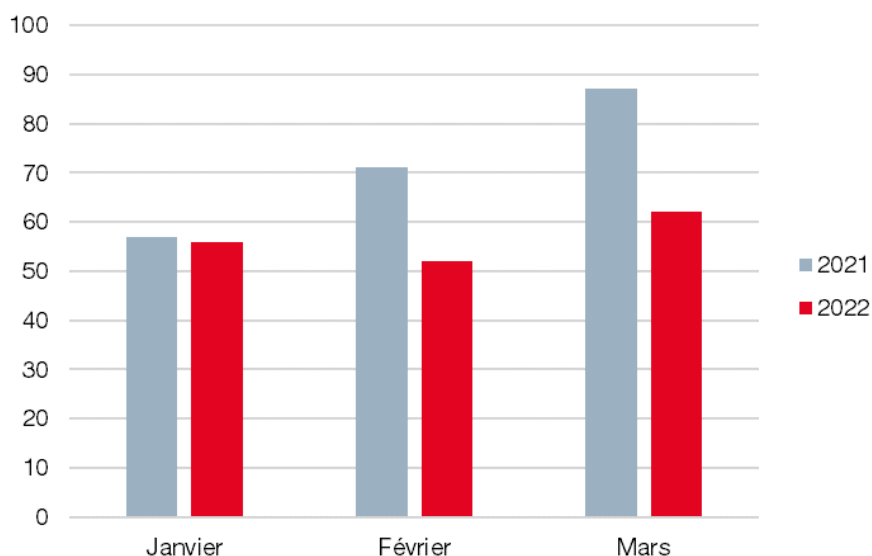
A contrario, l'Administration, enseignement, santé et action sociale (-1,4 M€) demeure en deçà de son résultat de 2019.

3.2 Créations et radiations d'établissements

3.2.1 Créations d'établissements

Au premier trimestre 2022, le nombre de créations d'établissements est nettement en baisse par rapport à l'année passée (170 contre 215 soit -20,9 %).

Figure 26. Nombre de créations mensuelles en 2021 et 2022

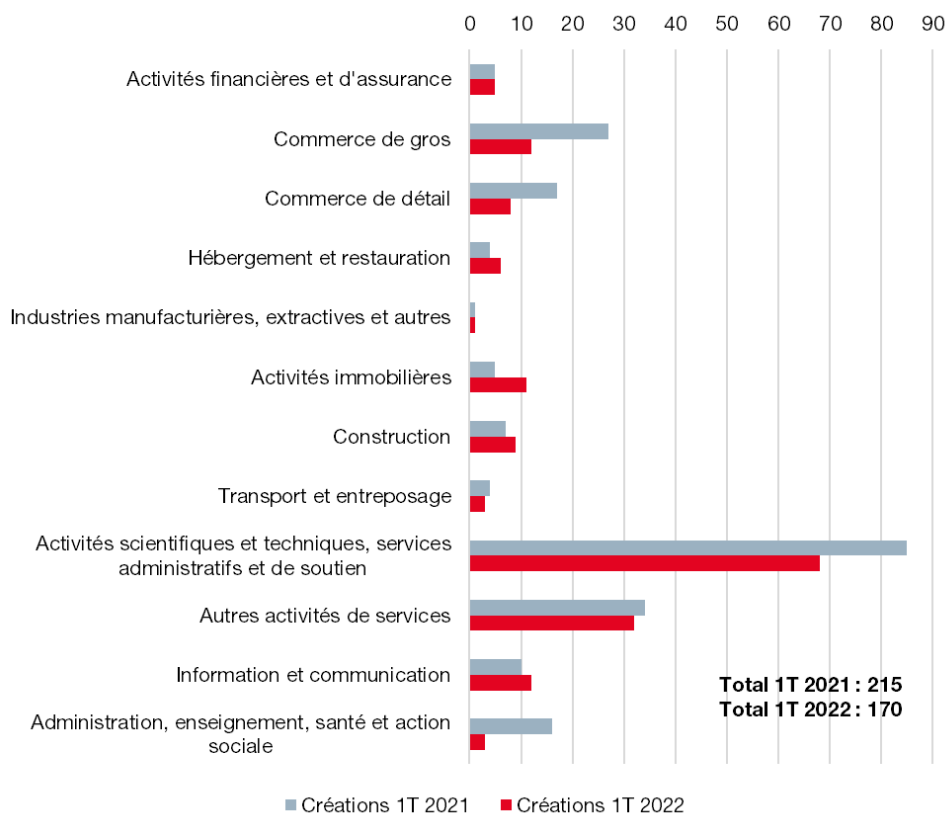


Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Entre 2021 et 2022, le mois de janvier enregistre pratiquement le même nombre de créations d'établissements (respectivement 57 et 56). Les deux mois suivants, il est en baisse avec -19 créations en février et -25 en mars par rapport à l'année précédente. Au global, 45 établissements de moins ont été créés par rapport à la même période en 2021.

3.2.2 Créations d'établissements par GSA

Figure 27 Nombre cumulé de créations d'établissements par GSA au premier trimestre 2021 et 2022



Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

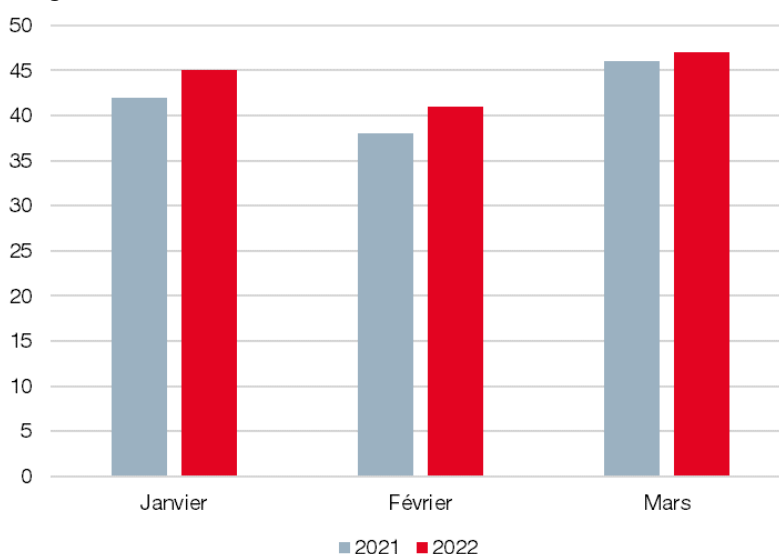
Au premier trimestre, deux GSA représentent plus de la moitié des établissements créés : les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien (40 %) et les Autres activités de services (18,8 %) soit un total de 100 établissements créés dans ces GSA sur 170 au global.

Bien que les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien comptent le plus de créations d'établissements par rapport à l'ensemble des GSA, c'est aussi le secteur qui en a perdu le plus par rapport à l'année précédente (-17 créations). Il est suivi du Commerce de gros (-15) et de l'Administration santé et action sociale (-13). Les Activités financières et d'assurance et les Industries manufacturières, extractives et autres sont stables, avec le même nombre d'établissements créés par rapport à 2021. Enfin, le secteur affichant le plus grand différentiel de créations est celui des Activités immobilières (+6) après avoir été très impacté l'année passée.

3.2.3 Radiations définitives d'établissements

Le nombre de radiations définitives est en légère progression ce trimestre par rapport à l'année passée (133 contre 126 soit +5,6 %).

Figure 28. Nombre de radiations mensuelles en 2021 et 2022

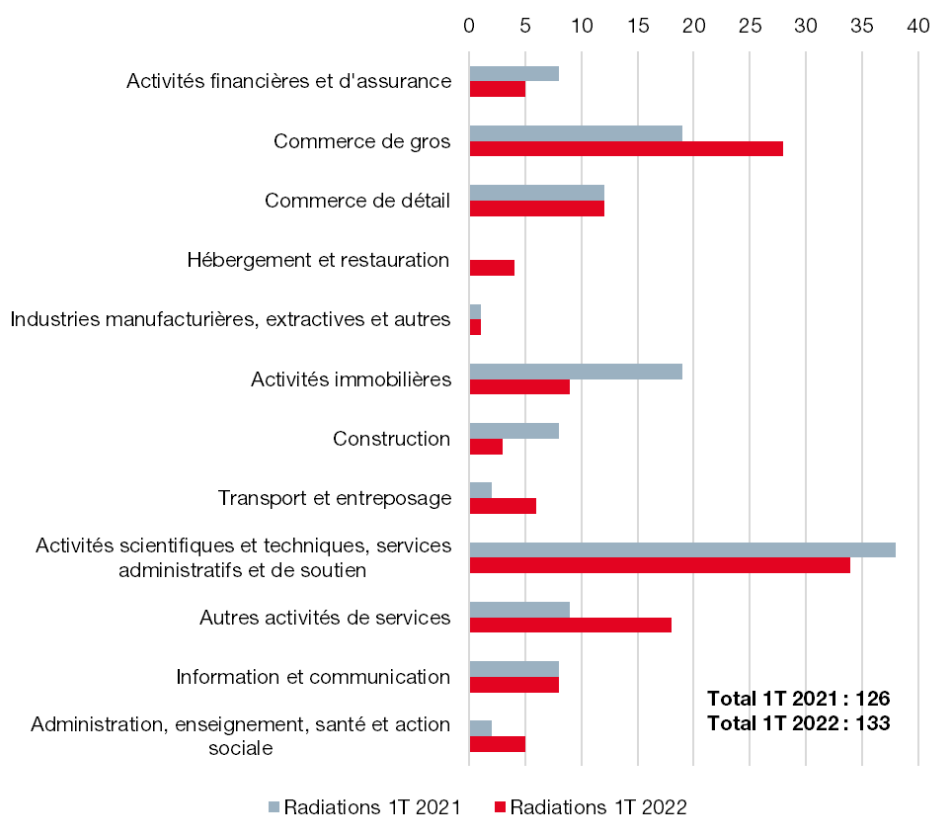


Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Au premier trimestre, 133 établissements ont été radiés définitivement. Les mois de janvier et février comptent 3 radiations supplémentaires chacun par rapport à l'année précédente. Mars est au même niveau que 2021 avec 1 radiation en plus. Au global, 7 établissements de plus ont été radiés par rapport à la même période en 2021.

3.2.4 Radiations d'établissements par GSA

Figure 29. Nombre cumulé de radiations d'établissements par GSA au premier trimestre 2021 et 2022



Sources : Direction de l'Expansion Économique, IMSEE

Trois secteurs représentent 60,2 % des établissements radiés : les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien (25,6 %), le Commerce de gros (21,1 %) et les Autres activités de services (13,5 %), soit 80 établissements radiés dans ces GSA.

Le Commerce de gros et les Autres activités de services comptent le plus de radiations au premier trimestre 2022 par rapport à la même période en 2021, soit +9 radiations chacun. A contrario, 4 GSA sur 12 ont connu moins de radiations en 2022 : les Activités immobilières (-10) suivies de la Construction (-5), des Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien (-4) et des Activités financières et d'assurance (-3).

3.2.5 Solde créations - radiations

Tableau 6. Solde créations-radiations au premier trimestre 2022

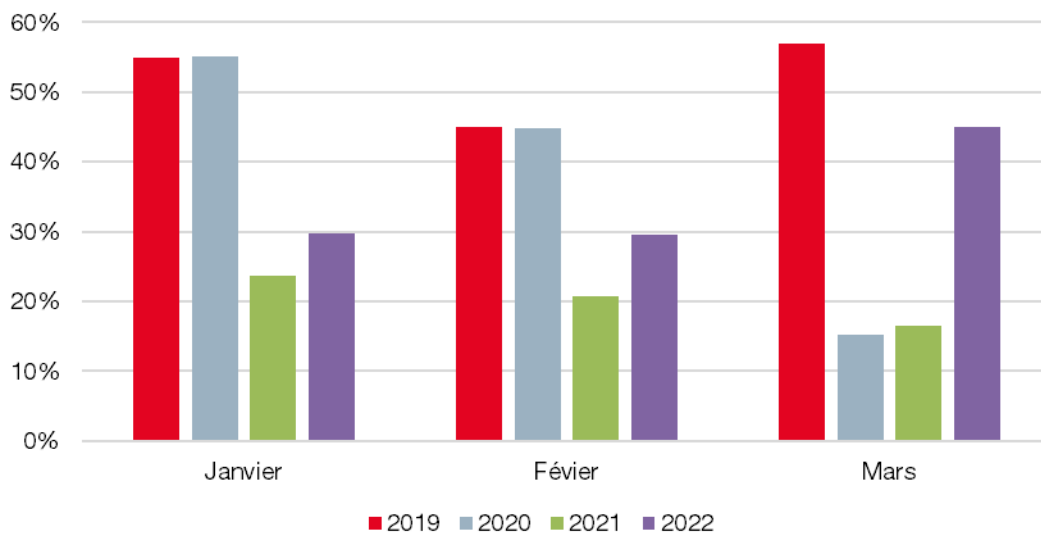
	Créations 1T 2022	Radiations 1T 2022	Solde
Activités financières et d'assurance	5	5	0
Commerce de gros	12	28	-16
Commerce de détail	8	12	-4
Hébergement et restauration	6	4	2
Industries manufacturières, extractives et autres	1	1	0
Activités immobilières	11	9	2
Construction	9	3	6
Transport et entreposage	3	6	-3
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	68	34	34
Autres activités de services	32	18	14
Information et communication	12	8	4
Administration, enseignement, santé et action sociale	3	5	-2
Total	170	133	37

Le solde créations – radiations définitives passe de +89 l’année précédente à +37 au 1T 2022. Le solde est de +34 dans les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien, de +14 dans les Autres activités de services et de +6 dans la Construction. À l’opposé, il est négatif dans 4 GSA : le Commerce de gros (-16), le Commerce de détail (-4), le Transport et entreposage (-3) et l’Administration, enseignement, santé et action sociale (-2).

3.3 Hôtellerie

Les indicateurs du tourisme sont à la hausse en 2022 même s'ils restent largement inférieurs par rapport à la même période en 2019.

Figure 30. Évolution mensuelle du taux d'occupation¹² (tous hôtels) entre 2019 et 2022



Note : les résidents à l'année des hôtels de la Principauté ne sont pas comptabilisés dans les statistiques mensuelles.

Sources : Direction du Tourisme et des Congrès, IMSEE

Au premier trimestre 2022, le taux d'occupation mensuel remonte par rapport à l'année précédente à la même période. En outre, bien que le taux d'occupation soit en hausse, il ne retrouve pas son niveau de 2019. En janvier et février il est de près de 30 % et atteint 45 % en mars, soit le triple par rapport à la même période en 2021.

¹² Taux d'occupation : rapport entre le nombre de chambres louées et le nombre de chambres disponibles

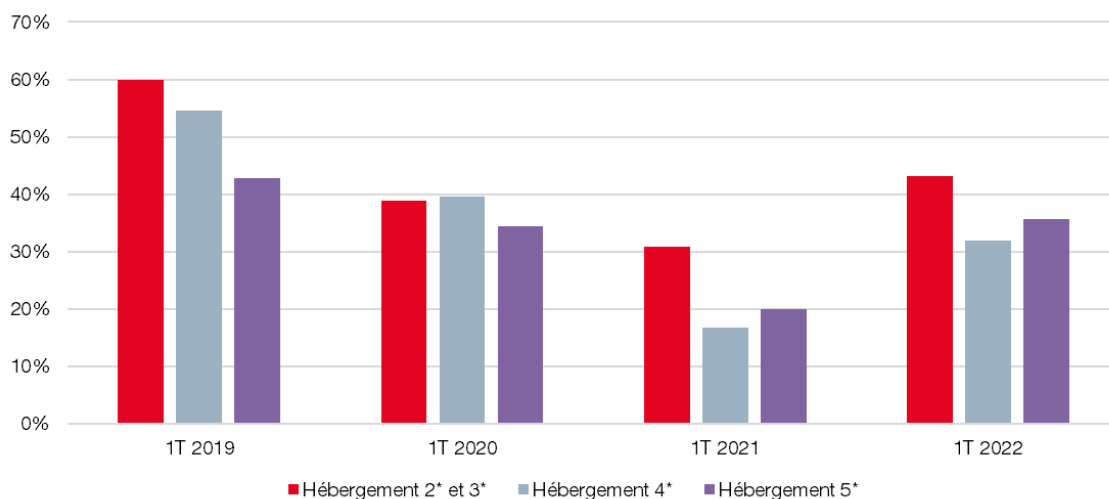
Tableau 7. Évolution du taux d'occupation hôtelier depuis 2019

Taux d'occupation 1T	2019	2020	2021	2022
	52,5%	38,2%	20,2%	35,0%

Sources : Direction du Tourisme et des Congrès, IMSEE

Au global, toutes catégories d'hôtels confondues, au premier trimestre 2019 le taux d'occupation était de 52,5 %. En 2020, il est à 38,2 % pour s'effondrer en 2021 à 20 %. En 2022, le taux d'occupation est en augmentation et retrouve pratiquement le niveau du premier trimestre 2020 (35 %).

Figure 31. Évolution du taux d'occupation hôtelier par catégories depuis 2019



Sources : Direction du Tourisme et des Congrès, IMSEE

Au premier trimestre 2019, le taux d'occupation hôtelier en fonction de la catégorie est relativement élevé (entre 42 % et 60 %). À la même période en 2020, le taux d'occupation n'atteint pas les 40 % toutes catégories confondues. En 2021, les hôtels 2 et 3 étoiles ont le plus haut taux d'occupation au premier trimestre (30,9 %) tandis que les 4 et 5 étoiles ne dépassent pas les 20 %.

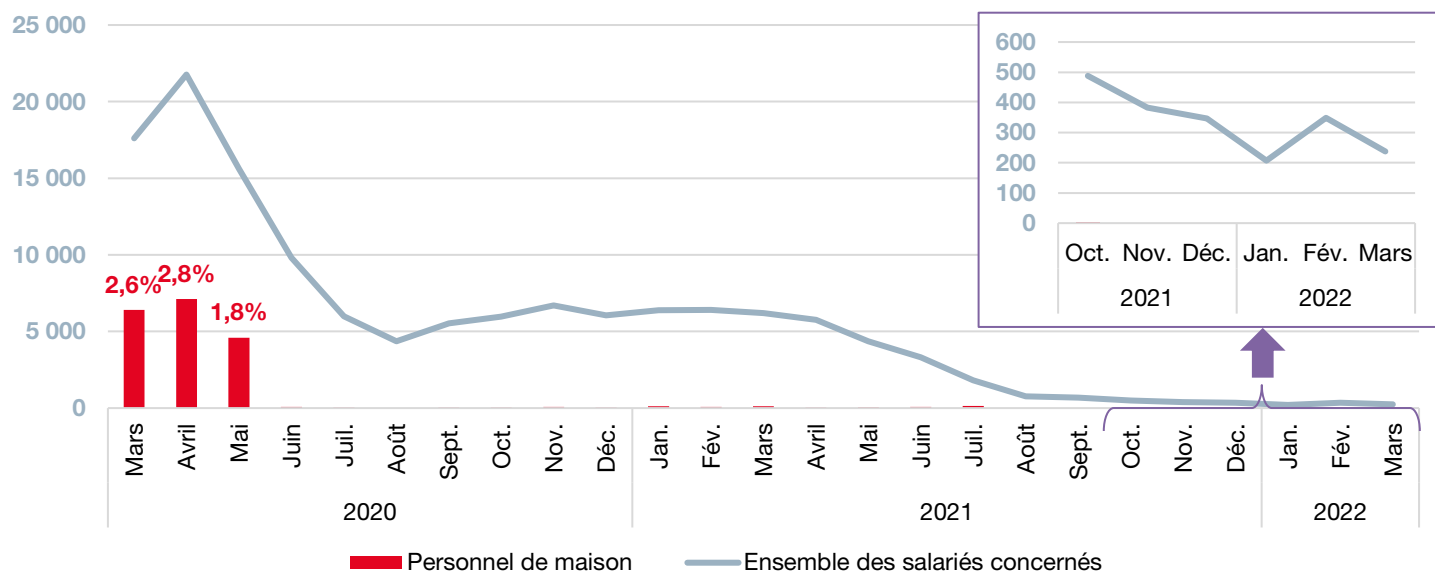
Enfin, au 1T 2022, le taux d'occupation est en hausse dans toutes les catégories. Il est de 43,2 % pour les hébergements 2 et 3 étoiles, de près de 32 % pour les 4 étoiles et de 35,6 % pour les 5 étoiles.

4 Emploi

4.1 Recours au dispositif de Chômage Total Temporaire Renforcé (CTTR)

Mise en place dès mars 2020 afin de faire face aux conséquences économiques et sur l'emploi de la crise sanitaire, la mesure de Chômage Total Temporaire Renforcé (CTTR) a été prolongée jusqu'au 31 mars 2022. Cependant, depuis le 1^{er} novembre 2020, seules les activités en forte tension ou en tension en raison de la perte de fréquentation ou la suppression d'événements sont éligibles au CTTR, et à condition que l'employeur n'ait pas décidé de procéder à la fermeture de son établissement. La fin du dispositif a été annoncée pour le 31 mars 2022.

Figure 32. Évolution du nombre de salariés concernés par le CTTR (partiel ou total) et part des personnels de maison



Lecture : en avril 2020, 21 777 salariés étaient concernés par le dispositif de CTTR (partiel ou total) ; parmi eux, 2,8 % étaient des personnels de maison.

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Le CTTR, qui a concerné jusqu'à plus de 21 000 salariés en 2020, a été de moins en moins utilisé au fil des mois suivants. En mars 2022, deux ans après sa mise en œuvre, seul un peu plus de 200 personnes restent concernées par ce dispositif (0,4 % de l'ensemble de la population salariée), dont une vingtaine en chômage total (zéro heure travaillée).

Tableau 8. Nombre d'employeurs et de salariés concernés par le CTTR (partiel ou total) selon le GSA en décembre 2021

	Nombre d'employeurs	Nombre de salariés
Hébergement et restauration	13	107
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	16	33
Transport et entreposage	<10	25
Commerce de détail	<10	<25
Autres activités de services	<10	<25
Commerce de gros	<10	<25
Information et communication	<10	<25
Administration, enseignement, santé et action sociale	<10	<25
Industries manufacturières, extractives et autres	<10	<25
TOTAL	55	238

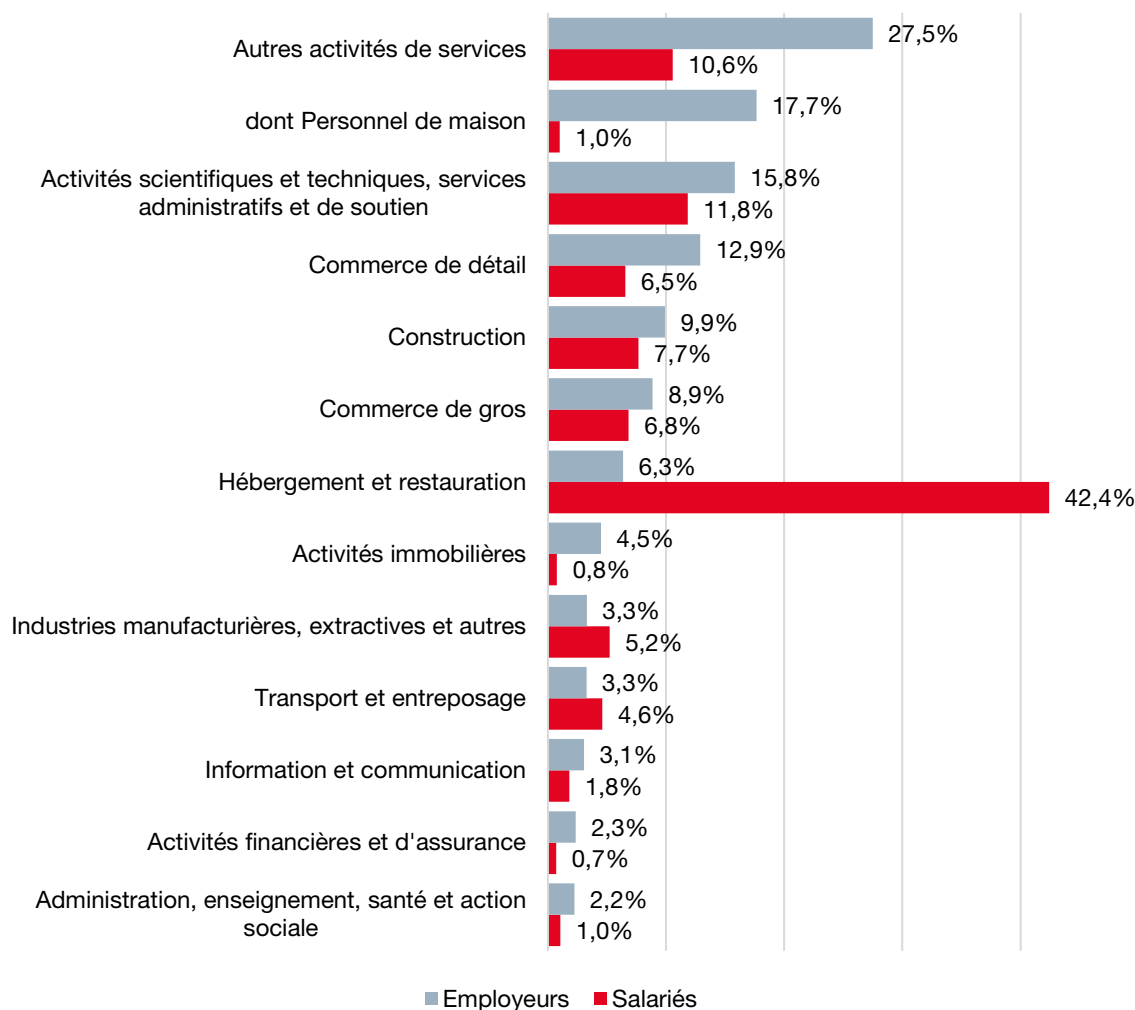
Lecture : en mars 2022, 13 employeurs et 107 salariés étaient concernés par le dispositif de CTTR (partiel ou total) dans le GSA Hébergement et restauration.

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

L'Hébergement et restauration est le secteur qui compte le plus de salariés en CTTR (partiel ou total), à la fin du 1^{er} trimestre 2022, avec plus de 100 personnes. À la même période, c'est dans les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien qu'il y a le plus grand nombre d'employeurs ayant recours à ce dispositif (ce GSA étant par ailleurs l'un de ceux qui comptent le plus d'employeurs au global).

Les demandes de CTTR (qu'il s'agisse d'un chômage total ou partiel) ont été accordées pour 2 946 employeurs du secteur privé sur la période allant de mars 2020 à mars 2022.

Figure 33. Répartition des demandes de CTTR (partiel ou total) accordées sur la période mars 2020 – mars 2022 selon le GSA



Lecture : parmi l'ensemble des employeurs dont la demande de CTTR a été accordée, 27,5 % relèvent des Autres activités de services ; parmi l'ensemble des salariés placés en CTTR sur la période, 10,6 % font partie de ce GSA.

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Avec 810 demandes dont 520 pour les seuls employeurs de personnels de maison, le secteur des Autres activités de services affiche le plus grand nombre d'employeurs qui ont fait appel au CTTR sur la période allant de mars 2020 à mars 2022 (soit 27,5 % de l'ensemble des demandes). En ce qui concerne le nombre de salariés concernés par le dispositif depuis sa mise en œuvre, l'Hébergement et restauration arrive en tête avec 42,4 % de l'ensemble des demandes accordées pour des salariés de ce secteur. Par ailleurs, ce GSA est celui qui a le plus eu recours au dispositif en proportion (environ 9 employeurs sur 10 du secteur).

L'Administration, santé et action sociale et les Activités financières et d'assurance sont les secteurs qui ont le moins fait appel au dispositif de CTTR sur l'ensemble de la période.

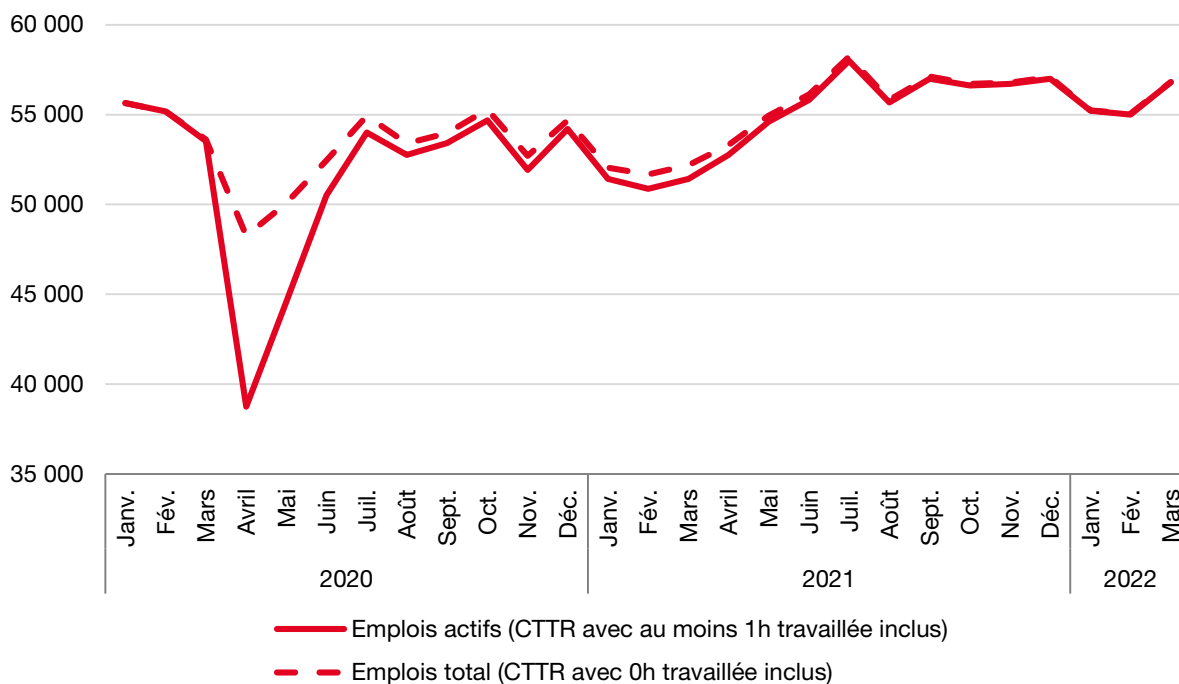
4.2 Évolution de l'emploi salarié du secteur privé¹³

4.2.1 Emplois

Dans la suite des analyses, la notion d'emplois « actifs » est utilisée pour distinguer, au sein de l'emploi total, les postes occupés par des salariés mis au chômage total temporaire. Ainsi, les emplois actifs correspondent à ceux pour lesquels il y a au moins une heure travaillée au cours du mois considéré.

Le nombre total, quant à lui, inclut tous les emplois, y compris ceux en CTTR (qu'il soit partiel ou total), afin de visualiser la perte sèche d'emplois sur la période.

Figure 34. Évolution du nombre d'emplois du secteur privé



Lecture : en avril 2020, le secteur privé compte 48 234 emplois, dont 38 808 qui sont considérés comme « actifs » (au moins une heure travaillée).

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

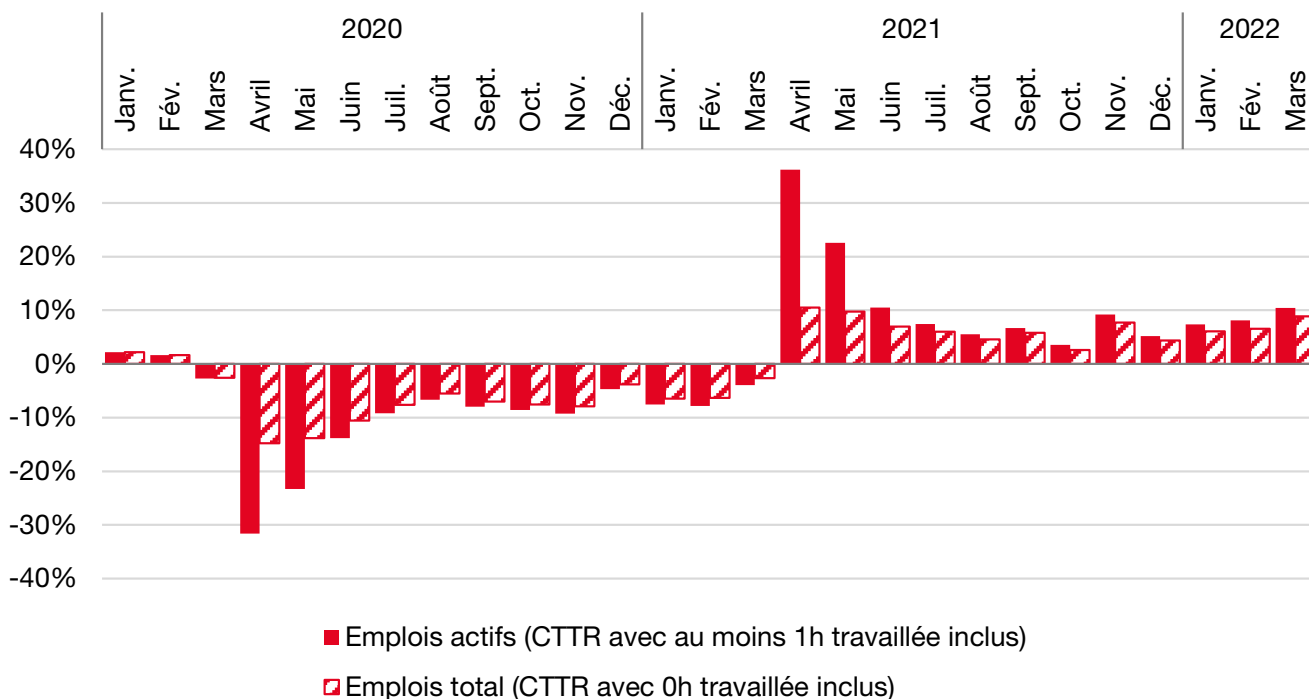
En raison des mesures en place en 2020, notamment de confinement, les résultats de 2021 et de l'année précédente doivent être confrontés avec prudence.

À la fin de l'année 2021 et après près de deux ans de pandémie, le nombre d'emplois actifs dépasse pour la première fois son niveau d'avant-crise, atteignant pratiquement les 57 000 au mois de décembre. Ce résultat correspond à 128 emplois supplémentaires par rapport à la fin du 4^e trimestre 2019 et plus de 2 000 par rapport à 2020. Cette embellie se confirme au 1^{er} trimestre 2022 avec près de 56 800 emplois (en hausse de 10,5 % par rapport à un an auparavant).

Parallèlement, le dispositif de CTTR, dont l'arrêt est annoncé au 31 mars 2022, ne concerne plus qu'une vingtaine d'emplois en chômage total (zéro heure travaillée), à la fin du 1^{er} trimestre, contre près de 800 à la même période de l'année précédente.

¹³ Les statistiques relatives à l'emploi salarié du secteur privé sont issues des données des Caisses Sociales de Monaco transmises à l'IMSEE.

Figure 35. Taux de variation des emplois du secteur privé par rapport à l'année précédente



Lecture : en avril 2020, la variation entre le nombre d'emplois mensuel réellement actifs (hors CTTR) est de -31 % par rapport au mois d'avril de l'année précédente (barre rouge) ; pour la même période, la variation entre le nombre d'emplois total (CTTR inclus) est de -15 % (barre hachurée).

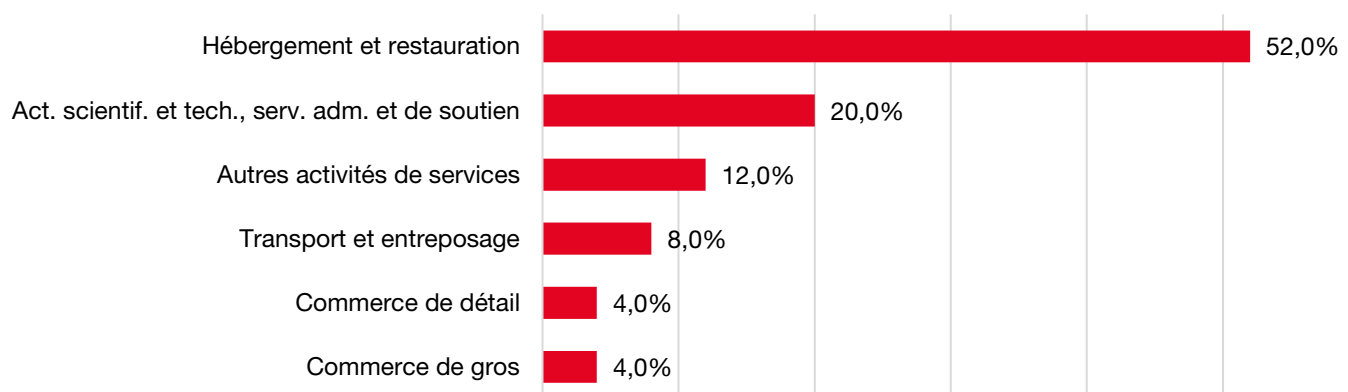
Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Là encore, les résultats 2020 et 2021 doivent être confrontés avec prudence au vu des conjonctures très différentes. Après des taux de variation du nombre d'emplois très élevés entre les mois d'avril-mai 2020 et 2021, logiquement observés en raison de la crise sanitaire au printemps 2020, sur le second semestre les taux de variation par rapport à 2020 oscillent entre 4 et 10 %. À la fin du 1^{er} trimestre 2022, on compte globalement 10 % d'emplois en plus par rapport à mars 2021.

4.2.2 Emplois en CTTR total (zéro heure travaillée)

À la fin du trimestre, une vingtaine d'emplois sont totalement soutenus par le CTTR (zéro heure travaillée sur le mois).

Figure 36. Répartition des emplois en CTTR avec zéro heure travaillée en décembre 2021 selon le GSA



Lecture : 52 % des emplois en CTTR total (0h travaillée) relèvent du GSA Hébergement et restauration en mars 2022.

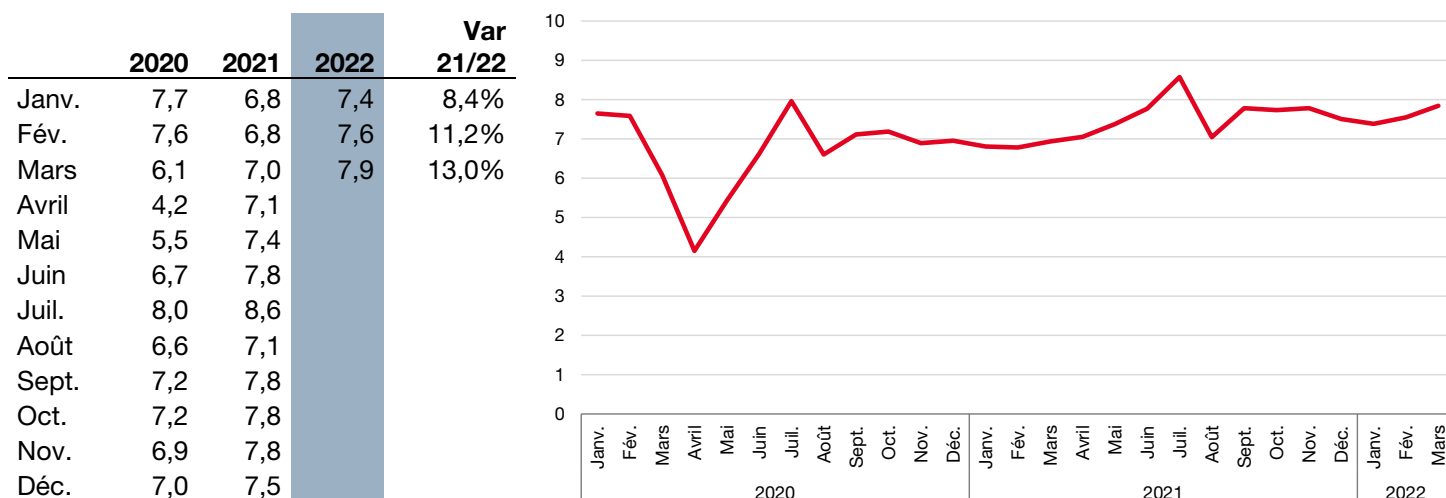
Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Plus de la moitié des emplois en chômage total relèvent de l'Hébergement et restauration en mars 2022. Viennent ensuite les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien, à hauteur de 20 %. À cette même période, seuls six GSA sur douze sont encore concernés par le CTTR total.

4.2.3 Heures travaillées

La comparaison des heures travaillées dans le secteur privé entre 2020 et 2021 doit à nouveau être faite en tenant compte des différentes situations économiques et sanitaires.

Tableau 9. / Figure 37. Évolution mensuelle du nombre d'heures travaillées dans le secteur privé



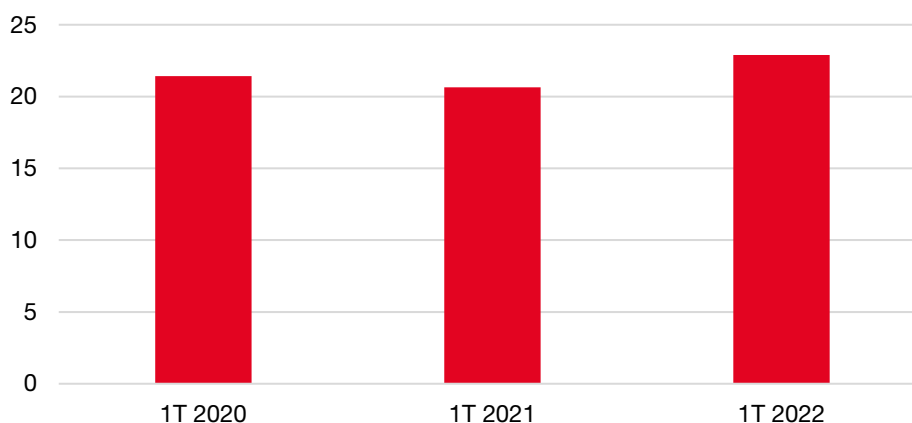
Unité : million d'heures

Lecture : sur le mois de mars 2022, le nombre d'heures travaillées est de 7,9 millions, contre 7 millions en mars 2021 (soit une évolution de +13 % entre les mois des deux années).

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Le volume mensuel d'heures travaillées a progressé dès le mois de mars 2021, dépassant les 7 millions chaque mois suivant. À la fin de l'année, les nombres d'heures travaillées approchent les 8 millions et retrouvent ainsi des niveaux équivalents à ceux de 2019, réduisant l'écart creusé par deux années de pandémie. Cette tendance se poursuit début 2022 avec, pour chaque mois du premier trimestre, un nombre d'heures travaillées supérieur à 2021.

Figure 38. Évolution du nombre d'heures travaillées cumulées au 1^{er} trimestre



Unité : million d'heures

Lecture : sur la période allant de janvier à décembre 2021, le nombre cumulé d'heures travaillées est de 89,6 millions, contre 80,7 millions sur la période janvier à septembre 2020.

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

Le volume d'heures travaillées dans le secteur privé approche les 23 millions à la fin du trimestre, en hausse de 10,9 % par rapport à l'année précédente (plus de 2 millions d'heures supplémentaires).

Observatoire des impacts de la crise sanitaire liée à la COVID-19

Juin 2022

Pour consulter les publications de
l'IMSEE :

imsee.mc/Publications

Pour suivre les actualités de
l'IMSEE :

imsee.mc/Actualites

Pour vous abonner à la newsletter
de l'IMSEE :

imsee.mc/Newsletters

INSTITUT MONÉGASQUE DE LA
STATISTIQUE ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

9 rue du Gabian

98000 MONACO

imsee.mc

